



CHENIER

L'AVENIR DU NORD

Directeur: HECTOR PERRIER

Fondateurs: Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

1897-1944

1897-1944

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même; nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". (Benjamin Sulte)

QUARANTE-HUITIEME ANNEE, NUMERO 3

Journal hebdomadaire — Cinq sous le numéro

SAINT-JEROME, LE VENDREDI, 21 JANVIER 1944

CHANTS LAURENTIENS

Un coeur de poule

La grande presse m'apprend que la poule de Joseph Julien maire de la Petite-Rivière, est morte ces jours derniers, après avoir pondu un dernier oeuf. Et dans un oeuf acheté par madame Gauvin, de Saint-Malo, la ménagère épouvantée trouva un coeur de poule. On s'empresse de vider la poule de Julien. Elle n'avait pas de coeur...

Lisez une pareille nouvelle au lendemain d'un discours de Maurice Duplessis et si vous ne voyez pas "rouge", j'en jette ma langue aux chiens. Je savais bien que nombre de poules, surtout les Leghorns, dans nos poulaillers modernes, s'arrachent le... coeur pour alimenter l'industrie avicole. Mais de là à faire un effort de martyr, il y a une marge. Et moi, devant pareil phénomène, je dételle, sans pitié...

La poule du bon monsieur de La Fontaine pondait des oeufs d'or. Celle-là au moins doit rester dans l'histoire, au livre d'honneur, avec les oeufs du Capitole, l'âne de Baalam, le chien de Tobie, le "cheval" de Troie, la chienne de Closse. Mais la poule de monsieur Julien dame le pion, même aux plus ardents cochets de nos cercles agricoles.

Gageons qu'ici peu nous verrons un jeune auteur, désireux de gagner le Prix d'action intellectuelle, pondre un chef-d'oeuvre, intitulé: "Elle a pondu son coeur". Et nos jurés très sages, ne manqueraient pas, comme par le passé, d'éliminer les auteurs qui dépassent 35 ans. D'ailleurs à cet âge la "ponte" diminue et il est bon de tuer l'oeuf dans sa coquille!

Heureusement que Christophe-Colomb, lorsqu'il écrasa son oeuf pour le faire tenir sur sa table de marbre, tomba sur un oeuf sans germes. Autrement l'histoire du monde aurait changé car le navigateur génois, fort "géné" de trouver un coeur de poule sous sa main l'aurait offert à sa belle Isabelle, "ou-quoi pareille poule n'existe-t-elle pas, au temps de ce bon Christophe?"

Le coeur de la poule de monsieur Julien se trouvait dans l'oeuf vendu à madame Gauvin. Nous pouvons donc dire que le coeur était dans sa coquille et que cette poule avait un sens philosophique profond. Il y a tant de poules aujourd'hui qui ont le coeur sur la main ou ailleurs...

Si jamais la fortune vient pondre dans mes goussets, je fonde aussitôt une ferme d'élevage de poules de race. Me voyez-vous d'ici, appeler les petites à gorges rondes et bombées de grains, en leur chantant: "Viens poupette, viens poupette..."

"Donne-moi ton coeur en poule..." La poule de la Petite-Rivière nous donne une grande leçon. Combien de femmes cruelles, en ce bas monde, enveloppent leur coeur d'une coquille! Personne ne peut le voler à moins de briser l'enveloppe fragile. Et si le coeur leur en dit, à ces dames égoïstes et si peu volages, elles peuvent offrir leur coeur à la coque, au miroir, à la neige, en cocktail ou battu.

Chères lectrices des Laurentiens qui avez un poulailler, coquettement écrasé sur les rives ombrées d'un ruisseau campagnard, surveillez vos poules et vos poulettes. A l'époque des poulets, renfermez-les au retour de la brutalement. Il n'y a rien comme l'humidité pour affaiblir la vie dans les oeufs... et les coeurs.

Ayez des coqs à crête double, les crêtes de coq influencent souvent le résultat des pontes. Vous pourriez obtenir un bonus du département de l'Agriculture pour créer une variété d'oeufs en coeur. Vous pourriez aussi faire fortune en ouvrant une salle à manger pour les touristes, avec les réclames suivantes: "Au coeur de poule"; "A l'oeuf à tempérament", ou encore: "A la coquille brisée".

Sur ce je vous laisse, obligé que je suis d'aller en correctionnelle, surveiller les "pontes" de la nuit...

Adolphe NANTEL

"L'auteur du propos, auquel nous avons été heureux d'accorder l'hospitalité de nos colonnes, est un fidèle lecteur de L'Avénir du Nord, d'avant même la première grande guerre mondiale à laquelle il participa à titre volontaire; il est père d'un fils unique, en service également volontaire outre-mer depuis environ deux ans, dont il est fier et qui eût pu, entre parenthèses, s'embarquer au Canada, parce que parfait bilingue et susceptible de profiter d'une certaine influence, politique et autre, mais refusa, à notre connaissance, de prendre la place d'aimés empêchés, eux, à cause de leur âge ou de leur état physique, de traverser les mers.

N. D. E.

Nos législateurs à l'oeuvre

Mardi dernier s'ouvrait à Québec la cinquième session de la vingt-et-unième législature provinciale. Les forces gouvernementales, dirigées par l'honorable Adélard Godbout étaient sur la brèche au complet, anxieuses d'étudier avec profonde attention les nombreuses pièces de législation qui doivent être soumises au cours des prochaines semaines. Ainsi qu'il l'a fait lors des sessions antérieures, le ministre mettra de l'avant des mesures de grande portée sociale, dont l'application répondra aux besoins du moment tout autant qu'aux nécessités futures, à cette heure prévisibles. Monsieur Godbout et ses collègues n'ont pas été sans se pencher sur le grave problème de l'après-guerre. Ils réalisent pleinement l'urgence qui se pose d'édifier dès maintenant une charpente économique qui évitera la chute de la masse travaillante dans le plus complet chaos lorsque la guerre finie, le spectre du chômage dévoilera à nouveau sa face hideuse. Le gouvernement Godbout entend ouvrir les avenues qui conduiront au maintien d'une intensive activité de paix. Dans un récent discours, le premier ministre ne déclarait-il pas? "A l'industrie de guerre, industrie de paix! A l'homme de guerre, homme de paix!" Entendant par là l'utilisation de nos foyers industriels servant à cette heure à la fabrication de matériel de guerre, à la fabrication d'articles et objets de paix, et partant, au labeur de nos hommes forgeant présentement les armes de la victoire, à la confection d'objets et articles nécessaires en temps de paix. Ce n'est pas verser dans un faux optimisme que d'affirmer que la population souscrira d'emblée aux mesures que soumettront les députés ministériels. Chacun réalisera que par leur essence même, ces pièces de législation répondront aux besoins de toutes les classes de la société québécoise.

Il fait bon de souligner que les projets préconisés par le ministre ne sont pas que paroles creuses, promesses vaines faites à la population afin de la tromper. Nous savons, hélas! que dans le passé, — le souvenir nous en est encore cuisant, — un parti dirigé par le chef actuel de l'opposition, M. Maurice LeNoblet Duplessis, pour escamoter le vote populaire avait distribué aux quatre vents les plus solennelles promesses qu'il devait renier dès son accession au pouvoir. Mais les promesses faites par l'honorable Godbout et ceux qui l'entourent n'ont jamais été de cette couleur; elles ont toujours été faites sous l'empire du désir de bien servir la population et ont toujours été remplies. Il est parfois arrivé que le régime Godbout ait préconisé des lois qui, de prime abord, n'étaient pas populaires et déplaçaient même souverainement à la masse; mais celle-ci a compris plus tard que les desseins de ses gouvernants étaient sincères et que ces mesures, en premier lieu considérées vexatoires, étaient vraiment dans l'intérêt de la communauté. Les gens sincères et honnêtes, ceux qui veulent déshabiller l'hypocrisie et l'esprit de parti, admettront sans hésiter que Monsieur Godbout et ses collègues n'ont jamais posé des actes pour d'agorner le peuple, se valoir ses faveurs et assurer le maintien de leur parti au pouvoir. La franchise d'expression est une caractéristique du Premier ministre du Québec, et si nous posons comme vrai l'axiome "dis moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es", il faut conclure que la députation libérale de la province se caractérise par son franc parler, par l'expression toute nue de sa pensée, par l'exposé net de ses desseins et de ses intentions.

L'oeuvre du parti libéral ne date pas d'hier. Toute la merveilleuse structure de lois qui gouvernent Québec et qui ont assuré son étonnant développement est due au parti libéral. De 1936 à 1939, il y a eu interruption, mais dès son retour aux manettes de contrôle sous la direction de Monsieur Godbout, le parti a repris le cours de son oeuvre en replaçant les lézards faites dans l'économie provinciale par l'Union nationale, en réparant les multiples erreurs commises, en comblant les lacunes existantes, en restaurant rapidement les finances et le crédit de la province. C'est une oeuvre féconde et nul doute que la population du Québec, fidèle à sa devise si pleine de sens et d'âme, "Je me souviens", se souviendra encore des services signalés rendus en tout temps par les députés libéraux, ses plus loyaux et sincères serviteurs. Elle verra certes à ce que soient maintenus aux clefs de commande les chefs qu'elle s'est donnés et qui ont si éloquentement et tangiblement manifesté leur civisme et leur désir de la bien servir. Elle ne permettra pas, nous pouvons l'affirmer, que se répète l'acte désastreux de 1936 alors qu'une horde de saltimbanques et de bateleurs politiques s'était emparé de la barre. La province de Québec est trop belle, son avenir trop brillant et trop prometteur pour qu'il soit permis à ceux qui siègent présentement à gauche de repasser à droite pour une fois encore, tout gâcher, tout démolir.

PIERRE-GILS

On chuchote que...

Toute la province semble s'être plus ou moins intéressée à la récente grève des fonctionnaires municipaux de Montréal. Que penser du règlement intervenu et dont on a pu lire le texte authentique dans les journaux? Nous partageons le sentiment de M. André Roy, rédacteur à l'Action catholique. "L'entente signée entre la Commission municipale de Québec et les représentants des grévistes nous paraît acceptable. Elle ne peut plaire à tous les fonctionnaires. Personne ne s'y attendait. Cependant, dans l'ensemble, nous croyons que, si de part et d'autre on fait preuve de bonne volonté, il y aura moyen d'améliorer la situation économique d'un bon nombre d'employés de la ville de Montréal dont le salaire est absolument insuffisant."

Ah! que nous avons de la chance D'être nés, filles et garçons, Au beau pays où tout commence Et tout finit par un chanson

Tous liront avec une profonde et douce émotion, nous en sommes assurés à l'avance: "Chanson de deux sous", article paru dans Victoire, hebdomadaire français, de New-York, bien connu dans la plupart de nos milieux intellectuels canadiens-français et que nous reproduisons dans notre page: "En marge de la guerre." On verra que le moral de nos cousins de France, sous la domination allemande, est demeuré héroïquement excellent et devrait être susceptible de faire rougir de honte certains de nos défaitistes, consciemment ou inconsciemment pro-fascistes.

Un journaliste de nos amis, vétéran de la première grande guerre (quatre ans moins un mois exactement de service à titre volontaire) vient de recevoir de son fils unique, 25 ans, en service outre-mer

Progrès de tout ordre réalisés au Canada français

"Il est essentiel d'avoir confiance en nous-mêmes," dit M. J.-Edouard Simard — M. Omer Héroux abonde dans nos idées

"Parmi les progrès de tout ordre réalisés au Canada français depuis quelques années," avons-nous lu dans le Devoir, "l'on n'a pas assez remarqué ce qui s'est passé dans l'assurance-vie. C'est cependant une initiative — et déjà un succès — de première importance, surtout parce que cela peut contribuer grandement à notre émancipation économique." Nous ne cachons pas que la lecture de pareil propos, tout agréable, réconfortante qu'elle fut pour nous, ne manqua point de nous étonner quelque peu. Croyez-nous ou non, son auteur, M. Paul Sauriol, chroniqueur municipal en temps normal, politique en temps d'élections, judiciaire dans les procès soi-disant à petits scandales politiques à qui aucun détail savoureux ne saurait échapper parce que sténographe, est, en politique, Bloc Popu de doctrine, de formation, d'instinct...

S'il y a des notes qui connaissent des "progrès de tout ordre," et dans l'assurance-vie en particulier, ne serait-ce pas dû à ce qu'ils ont choisi une carrière où exercer leur compétence professionnelle ou autre? Et si les uns réussissent donc dans certains domaines, et non dans d'autres, ne serait-ce pas dû dans le second cas à un manque de qualifications requises, qualifications que nos fils peuvent désormais acquérir, soit dit en passant, grâce aux différentes écoles provinciales d'enseignement spécialisé et, notamment, aux nouveaux développements que le gouvernement Godbout a jugé opportuns de leur apporter, développements qu'il entend leur continuer à l'avenir, voire accentuer si possible?

Nous aimerions bien savoir, à tout événement, si les Canadiens français du Québec qui connaissent des "progrès de tout ordre" dans le domaine économique, dont on nous corne si souvent les oreilles en certaines officines nazionalistes, possèdent une connaissance quelconque de leur langue maternelle seulement, ou s'ils ont étudié quelque peu leur langue seconde, c'est-à-dire celle des "maudits Anglais" que nous côtoyons tous les jours, hélas! en notre pays et sur tout le continent...

M. Sauriol, dans son article intitulé: "Progrès des Canadiens français dans l'assurance-vie," a formulé de justes remarques, dont les suivantes auxquelles nous jugeons opportun de faire écho. "Malgré les progrès réalisés (dans le domaine de l'assurance-vie), le terrain est à peine effleuré. Quelques chiffres le démontrent avec évidence. Pour l'année 1937, les primes perçues dans notre province par nos deux compagnies d'ailleurs ont été de \$902,697; pour 1942, nos six compagnies ont perçu \$1,772,682; augmentation de 96% en cinq ans. Voilà pour les progrès. Mais le total des primes d'assurance-vie perçues dans la province par toutes les compagnies en 1942 est de \$63,830,804. Notre part n'est donc que de 2.8%. Les groupes autres que les Canadiens français représentent 20% de la population du Québec; il est vrai que plusieurs d'entre eux sont plus riches que nous; mettons donc, pour être sûr de ne pas rester en deçà de la vérité, que leur part de ces primes atteigne le tiers. C'est donc encore une quarantaine de millions au moins que les Canadiens français de notre province ont payé en primes d'assurance-vie au cours de 1942; nos compagnies n'ont pas eu \$2 millions là-dessus."

M. Sauriol, Bloc Popu de doctrine, de formation, d'instinct, concède donc de façon absolument non équivoque que si les Canadiens français souffrent parfois d'infériorité économique," cela n'est pas toujours et exclusivement la faute aux "maudits Anglais," mais très souvent un peu, sinon beaucoup celle de nos propres compatriotes. N'est-ce pas un ancien ouvrier lui-même devenu l'un des plus grands chefs d'industrie du Canada français, M. J.-Edouard Simard, des Sorel Industries et président de l'Association du Québec pour la prévention des accidents du travail, qui, au cours d'une conférence prononcée la semaine dernière à Montréal, invitait "les contre-maitres canadiens-français consciencieux à toujours aspirer plus haut parce qu'il y a de la place pour les Canadiens français agressifs dans les fonctions supérieures, à condition qu'ils soient travailleurs et studieux," pour ajouter aussitôt: "Il est essentiel d'avoir confiance en nous-mêmes. Les Canadiens français ne font que commencer à prendre leur place. Je vous dis franchement qu'il faut que nous continuions à aller de l'avant et à marcher la main dans la main. Nous devons nous aider mutuellement. Regardons autour de nous. Faisons aussi preuve d'esprit de collaboration et de coopération. Combien de Canadiens français ont été détruits par le propre esprit de dénigrement et de jalousie que nous avons hérité de nos ancêtres. Si nous voyons un des nôtres grandir, faisons en sorte de l'aider."

Pareil langage n'est-il pas plus digne, plus sensé, plus consciencieux, plus vrai et pratique que celui de certains politiciens de faubourg, que celui de certains journalistes nazionalistes?

Il nous a fait plaisir de constater que, pour une fois, M. Omer Héroux, rédacteur-en-chef du Devoir, abonde en principe dans nos idées". M. J.-Edouard Simard, l'un des chefs Sorel Industries," écrivait-il, samedi dernier, dans un bloc-note: "Leçon de confiance," "a prononcé l'autre jour des paroles qu'il faut souligner. Il a exhorté les contre-maitres canadiens-français à ne point se contenter facilement de leur sort, à entretenir de plus hautes ambitions, à travailler naturellement, — cela est essentiel, — mais à ne pas se laisser dominer non plus par ce que l'on appelle aujourd'hui un complexe d'infériorité.

"Le conseil, venant d'un homme qui occupe un haut poste dans l'industrie, mais qui a débuté au pied de l'échelle, mérite d'être retenu. "Il nous a rappelé ce mot de l'un des financiers canadiens-français les plus en vue. — Il est tout de même curieux, disait celui-ci, que certains des nôtres qui ont démontré par leurs succès leur indiscutable valeur paraissent subitement perdre confiance en eux-mêmes. Au lieu de voir dans ces succès la preuve qu'ils peuvent monter plus haut, diriger de plus vastes affaires, on dirait qu'ils sont convaincus que leur qualité de Canadiens français pose une borne à leurs succès possibles. Ils s'en vont confier à des Anglo-Canadiens le fruit de leurs premiers succès..."

"Et cet autre mot d'un Anglo-Canadien: Un tel (il parlait de l'un de ses subordonnés canadiens-français) sait tout ce que je sais, et peut-être plus. Mais j'ai du front tout le tour de la tête, alors qu'il est d'une excessive réserve..."

"Il y a peut-être quelque chose là-dedans aussi."

Nous sommes absolument de l'avis de M. Héroux: "Il y a peut-être quelque chose là-dedans aussi." Il y a peut-être lieu de nous demander, à la lumière des faits, si nous ne sommes pas souvent les premiers responsables de notre propre "infériorité économique"... avant que de lancer impunément la pierre à nos compatriotes d'autres origines.

Jean PIC

Combien nombreux sont ceux parmi nous qui auraient intérêt et profit à méditer ce propos de Son Eminence le cardinal Villeneuve, propos on ne peut plus éloquent cependant que très simple!

Nous soumettions, la semaine dernière, que l'élevation de l'honorable juge Thibaut Rinfret au poste de juge-en-chef de la Cour suprême, en remplacement de sir Lyman Duff, constituait de la part du très honorable M. King un nouvel acte de justice et de parfaite loyauté envers les Canadiens français, alléguant que presson, très forte pres-

Les exportations canadiennes établissent un record

La récente révélation de M. MacKinnon, ministre du commerce du Canada, à l'effet que nos exportations ont atteint un chiffre sans précédent, cette année, trois milliards de dollars, nous rappelle que la politique libérale du libre-échange s'est toujours traduite par une balance commerciale favorable au Canada, même en temps de paix, et a toujours valu à notre pays une prospérité remarquable.

Cette politique, inaugurée sous Laurier, fut répudiée par le gouvernement Borden au préjudice de notre commerce et de notre vie économique tout entière. Mais après le retour des libéraux au pouvoir en 1921, le Canada connut, de 1922 à 1929, sous le premier ministre King-Lapointe, la plus grande expansion de son commerce. Au cours de l'année fiscale 1928-29, la valeur globale de notre commerce atteignit son plus haut point, plus de deux milliards de dollars. C'est également de 1922 à 1929 que le Canada occupa le cinquième rang commercial parmi les nations du monde, et le premier eu égard au chiffre de sa population pour ses exportations de produits manufacturés et semi-manufacturés. Pendant huit ans, notre balance commerciale fut à notre avantage. La somme de ces balances favorables atteignit le chiffre colossal de un milliard et demi de dollars, soit plus que la somme globale de notre commerce au cours des quatre dernières années de l'administration Bennett.

Cette politique progressive a permis au Canada d'enregistrer des excédents budgétaires pendant sept ans et de réduire sa dette publique, issue en grande partie de la guerre de 1914-18, de 276 millions de dollars. L'impôt fut allégé sur les revenus modérés et les exemptions élargies. La taxe de vente abaissée de six pour cent. Il y eut allègement du tarif, en particulier sur les instruments au service de la production dans les industries de base et sur nombre de choses nécessaires à la vie. La production s'intensifia à un rythme accéléré et le coût de la vie se trouva sensiblement réduit.

En 1926, les économistes de la Société des Nations classaient le Canada parmi les trois premiers pays du monde où le niveau de vie des ouvriers est le meilleur. Une seconde enquête constata la même situation en 1930.

Splendides résultats de la politique libérale du libre-échange qui a vite tiré le pays du cauchemar de l'après-guerre et lui a redonné sa place sur le chemin de la prospérité.

De 1930 à 1935, le gouvernement conservateur est venu bouleverser cet heureux état de choses. Loin d'enrayer la crise économique qui commençait à déferler sur le Canada comme sur le reste du monde, M. Bennett l'aggrava en substituant au libre-échange, qui avait ramené la prospérité, la haute protection traditionnelle conservatrice qui nous ferma la plupart des marchés du monde où nous déversions le surplus de notre production, et partant, provoqua la surproduction, cause principale du chômage.

Résultat: notre commerce fut réduit de moitié, nous tombâmes du cinquième rang au huitième parmi les nations commerciales. Les excédents budgétaires firent place à des déficits et la dette publique s'éleva de 668 millions. La taxe de vente fut portée de un à six pour cent et tous les impôts vexatoires firent leur réapparition. Le nombre des chômeurs, qui n'était que 117,000 en 1930, atteignit un demi-million en 1935.

De 1935 à 1939, le gouvernement King a relevé les ruines du parti conservateur, comme il l'avait fait de 1921 à 1929. Son premier geste fut de mettre fin au nazionalisme économique, source principale de cette situation alarmante. Il remit en honneur la saine politique du libre-échange qui nous ouvrit les marchés perdus. Le tarif fut abaissé et seize traités furent négociés et conclus à l'avantage du Canada.

Cette politique courageuse redonna au Canada la cinquième place perdue sous les conservateurs, parmi les grandes puissances commerciales, et ramena la prospérité et la sécurité économique des années 1922 à 1929.

En 1939, la guerre vint modifier un peu les plans du gouvernement. Mais pas assez toutefois pour arrêter sa marche en cours de route. Tout en mettant graduellement le pays sur le pied de guerre, il prit soin de ne pas chambarder son économie et ne perdit pas de vue son avenir d'après-guerre qu'il continua de préparer sur un plan parallèle à sa politique temporaire du temps de guerre.

Et voilà que nos exportations se chiffrent à trois milliards de dollars et qu'elles dépassent de dix millions nos importations. Ce record est dû à la politique du libre-échange, sans doute, mais aussi à notre participation au conflit mondial où nos sacrifices inévitables se trouvent compensés par notre expansion prodigieuse dans tous les domaines et qui n'est qu'un reflet de ce que nous réserve l'après-guerre si nous savons tirer parti de la situation enviable que ce conflit nous a réservée malgré ses funestes répercussions. Ce record est également une des conséquences de notre contribution en nature aux nations unies que nos isolationnistes s'obstinent à considérer comme un don pur et simple au vainqueur de 1760. Les pauvres colons inconscients!

Ce matériel de guerre, en plus d'aider nos soldats et ceux de nos alliés à endiguer le torrent dévastateur, à le circonscire aux continents déjà ravagés, à limiter la destruction des populations et des trésors de la civilisation et à hâter la défaite de la barbarie, contribue à imprimer un essor considérable à l'exploitation de nos ressources et au développement de notre commerce, en même temps qu'il augmente le revenu de toutes les catégories de la population.

Et cette prospérité du temps de guerre ne doit pas cesser avec la fin des hostilités. Elle est une promesse pour l'avenir qui s'annonce brillant pour le Canada, à condition qu'il conserve ses positions acquises au prix d'une contribution incomparable à la victoire de la civilisation occidentale et des principes économiques libéraux, grâce à un gouvernement clairvoyant et courageux et à un peuple éclairé et soucieux de son avenir national et international.

Le Canada conservera ses avantages économiques en confiant de nouveau, après la guerre, la direction de ses affaires aux auteurs de cette ascension vers notre conquête de débouchés commerciaux et diplomatiques. Le récent passage de plusieurs de nos légations au rang d'ambassades et l'expansion de notre représentation étrangère assurent au Canada une position stratégique dans le commerce international d'après-guerre.

Il n'en tiendra qu'à nous de nous y maintenir par notre fidélité à la doctrine libérale du libre-échange.

Guillaume FREDERIC

A lire

Nous croyons devoir souligner l'attention de nos lecteurs: "Cas d'aberration mentale?" que nous publions aujourd'hui en "Tribune libre." Ceux-là qui ont un fils, un frère, un parent quelconque, voire un simple camarade en service militaire outre-mer, — ceux-là aussi qui aiment véritablement, de coeur et d'âme, la FRANCE, pas la France de Vichy, la France de toujours, c'est-à-dire la France de demain aient été sacrifiés parce que Canadiens français fort compétents dans leur domaine, on pouvait craindre la répétition de tels "accidents", de telle justice. Mais non! L'honorable Premier Ministre et ses collègues ont bravé la répugnance (suite à la page deux)

L'Avénir du Nord



LABELLE

Coup d'oeil sur la politique du Québec

Causerie de l'honorable Adélard Godbout au Club de Réforme, le samedi 15 janvier

L'honorable Adélard Godbout, dans sa causerie de samedi dernier au déjeuner hebdomadaire du Club de Réforme de Montréal : "Coup d'oeil sur la politique du Québec," a particulièrement insisté sur la "solidité" de ce dernier envers "la métropole du Canada, la troisième ville française du monde, et certainement le port intérieur le plus considérable qui se trouve sur ce continent ou en n'importe quel autre. Notre sollicitude, dit-il, s'est étendue à toute la province, sans distinction de lieu ou de région. Mais Montréal occupe un premier plan et elle retient, à ce titre, une grande part de notre attention. Nous sommes fiers de Montréal. Son histoire, son caractère, ses œuvres, l'influence qu'elle exerce, et qui s'étend presque à l'infini, la signalent aux yeux, la marquant des traits du plus haut destin.

"C'est pourquoi, ajoute aussitôt le premier ministre, nous nous sommes employés à donner à l'Université de Montréal tout l'appui financier et moral dont elle avait besoin pour accomplir sa tâche d'éducation et de civilisation.

"C'est par l'âme que les peuples vivent, c'est par elle qu'ils s'imposent, et non par la force matérielle et brutale. Nous voulons préparer des compétences dans tous les domaines afin de faire mentir, tous jours davantage, la légende des "sieurs de bois et des porteurs d'eau."

"Nous n'avons pas oublié, non plus, McGill, dont la réputation très méritée a franchi les frontières de notre province. En outre, nous avons mis à la disposition du public les richesses accumulées à la bibliothèque S.-Sulpice, contribuant ainsi à l'éducation des nôtres et à la formation de leur esprit.

Conservatoire modelé sur celui de Paris

"Nous avons fondé, dans la métropole, le Conservatoire de musique et d'arts dramatiques, où nos jeunes gens et jeunes filles mettront au point et achèveront leur culture artistique. Il y a chez nous de nombreux talents qui n'ont besoin pour s'épanouir que d'une école de ce genre. Bien plus, le Conservatoire a été modelé sur celui de Paris, car nous voulons que notre vie intellectuelle se développe dans le sens de nos origines ethniques.

"Il n'y a aucun doute que la culture canadienne-française, jointe à la culture canadienne-anglaise, met le Canada en excellente posture à l'égard de l'univers, où l'on entrevoit un respect si profond pour les deux plus belles civilisations qui soient.

"Il n'y a pas toutefois que la vie de l'intelligence dont nous nous préoccupons. Aussi avons-nous accordé avec joie à l'Association catholique de la jeunesse canadienne une généreuse subvention afin que la Païsaire Nationale fût sauvée et devint un centre de culture physique à l'usage de nos fils. En cela, nous avons secondé le merveilleux effort accompli par le comité des citoyens que préside l'honorable Wilfrid Gagnon."

Acclamé par une nombreuse assistance d'élite

Présenté par Me D.-C. Abbott, C.R., M.P., secrétaire parlementaire de l'honorable J.-L. Ilsey et président du club, l'honorable M. Godbout fut longuement acclamé par une assistance d'élite qui remplissait tous les salons, puis salué par le "cri de ralliement" d'une nombreuse délégation d'étudiants de l'Université de Montréal. Outre M. Abbott, on remarquait aux côtés du premier ministre l'honorable Gordon Hyde, conseiller législatif, M.M. Arthur Fontaine, vice-président du club, Genest Trudel, avocat, président de l'Association de la jeunesse libérale de Montréal, et Fernand Leblanc, président de l'Association de la jeunesse libérale de Mercier.

Au nombre des distingués personnalités politiques remarquables aux autres tables, mentionnons l'honorable Ernest Bertrand, ministre fédéral des pêcheries, les honorables T.-D. Bouchard, ministre de la voirie, et Valmore Bienvenue, ministre de la chasse et des pêcheries, les honorables sénateurs A.-K. Huggessen et Léon-Mercier Gouin, les honorables F.-Philippe Brals et F.-L. Connors, conseillers législatifs, M.M. Brooke Claxton et Joseph Jean, secrétaires parlementaires, respectivement, du très honorable W.-L. Mackenzie-King et de l'honorable Louis Saint-Laurent, l'honorable Hector Authier, M.P., ancien ministre de la colonisation, M.M. Elphège Marier, C.R., M.P., secrétaire général de l'organisation libérale fédérale pour le district de Montréal, Joseph A. Francoeur, whip-en-chef ministériel à l'Assemblée législative, Eugène Jobin, vice-président du Club de Réforme, de la ville de Québec, et autres, ainsi qu'une trentaine de députés tant fédéraux que provinciaux et des délégations de diverses associations libérales de l'île de Montréal.

L'honorable Adélard Godbout "Je crois que, parmi les services signalés que nous rendons à la ville de Montréal," a souligné l'honorable M. Godbout à la suite de ses remarques citées plus haut, "il faut tout particulièrement mentionner le rétablissement graduel de ses finances et l'acquisition projetée de

la Montreal Light, Heat & Power qui sera bientôt réalisée conformément à la loi que nous soumettrons à l'Assemblée législative au cours de la prochaine session, cela sans voler ni spolier personne, mais avec tout l'esprit de justice et d'équité auquel les actionnaires de la compagnie ont droit de s'attendre.

"En effet, grâce à la commission municipale, la ville de Montréal sort rapidement de ses embarras financiers. Par ailleurs, nous avons élevé aux compagnies placées sous la juridiction de la Régie des services publics le droit qu'elles avaient obtenu de l'administration antérieure à la nôtre de surévaluer leur actif réel; en d'autres termes, nous avons mis fin à un "monopole de capital" dont les résultats étaient tout à fait anti-sociaux.

"La liste serait longue des mesures que nous avons prises pour ment intégral. Les quelques faits assurés à Montréal son développement que nous avons soulignés indiquent déjà suffisamment l'esprit qui nous anime.

Point de faiblesse dans l'économie "L'expérience démontre la vérité des plus simples axiomes. Ainsi, l'on dit avec justesse : "La chaîne ne vaut que ce que vaut son plus faible chaînon." Aussi avons-nous tenu à ce qu'il n'y eût point de faiblesse dans l'économie de notre province. Celle-ci doit représenter un tout harmonieux, aux éléments bien ajustés les uns aux autres et dont la fonction est de tendre à la perfection de l'ensemble.

"De même que la province, ses richesses, ses institutions et l'ordre qui y règne contribuent à la prospérité de Montréal, ainsi votre ville est-ce un actif pour la province elle-même.

"Par exemple, Montréal bénéficie évidemment de notre politique de voirie. Nous construisons pour durer, et les routes de la province sont ouvertes pour un usage commun. Une route militaire relie maintenant Montréal à New-York. La voie Sir Wilfrid-Laurier se prolonge jusqu'à Québec, et elle s'étendra bientôt jusqu'à la pointe extrême de la Gaspésie, assurant un contact plus immédiat entre la métropole et divers points stratégiques de notre territoire.

Heureux retentissement de mesures d'ordre social

"L'abolition des ponts à péage, qui est en soi une mesure d'ordre général, a extrêmement bien servi Montréal. Il en est de même des lois concernant la sécurité des gens dans les édifices publics, et de combien d'autres lois.

"Toutes nos mesures d'ordre social ont un heureux retentissement sur la vie de Montréal, qui est la ville la plus peuplée du Canada et celle où l'industrie progresse avec le plus d'intensité. Conventions collectives, salaire minimum, amendements à la loi des accidents du travail, établissement d'un conseil supérieur du travail, extension des allocations à un plus grand nombre de mères nécessiteuses, accroissement des secours aux vieillards et aux aveugles, comment ne pas dire que ces choses, qui intéressent toute la province, concernent aussi directement Montréal ?

A l'intention de la jeunesse "La jeunesse d'aujourd'hui est à bon droit inquiète et tourmentée, concède un peu plus loin l'honorable M. Godbout. Elle voit ses aînés à la guerre et elle se demande ce qu'il adviendra d'elle lorsque, la victoire remportée, nous devrons effectuer de substantiels rajustements.

"Nous avons donc perfectionné l'enseignement technique et polytechnique et favorisé, outre les institutions de culture générale, les écoles spécialisées et les écoles professionnelles. Et, dans cet ordre, nous avons été plus loin en créant l'école des arts graphiques, à Montréal, l'école d'électricité, à l'Université Laval, à Québec, et l'école des arts et métiers, à Rimouski. Il faut ouvrir à nos jeunes gens de nouvelles carrières et les protéger contre l'exploitation possible. Les associations professionnelles et ouvrières se sont plaintes qu'ici et là dans la province il était surgi quelques écoles où l'on se vantait, moyennant finances, d'insérer en un laps de temps ridicule court toute la gamme des connaissances humaines à nos jeunes gens, en promettant de leur assurer le plus brillant avenir.

Exploitation disparue

"Nous avons mis fin à cette exploitation en forçant tous les directeurs d'écoles professionnelles à obtenir un permis du secrétariat de la province qui est chargé de se rendre compte de leur compétence et de leur bonne foi.

"Nous avons conclu avec Ottawa des ententes grâce auxquelles le service de l'Aide à la Jeunesse a pu ouvrir aux jeunes gens et jeunes filles de notre province de nouvelles carrières, après les y avoir dûment préparés.

"Rappellerai-je que nous avons allongé la liste des collèges qui reçoivent un octroi annuel du gouvernement établi l'école technique de S.-Hyacinthe et celle des arts et métiers, de Rouyn; contribué, par une sage politique, à la construction du magnifique collège de Victoriaville; subventionné l'Institut canadien de Québec, dont la bibliothé-

que rend des services signalés; et, à l'Université Laval et à l'Université Bishop. Je n'aurai qu'effleuré le sujet, car l'éducation des nôtres nous importe au premier chef."

Programme élaboré d'après-guerre Bref, soumet en terminant l'honorable M. Godbout, "mes collègues et moi aimons notre province et lui consacrons nos labeurs, nos veilles. Nous n'avons ambition que pour elle. C'est dans cet esprit que nous avons préparé un programme d'après-guerre dont quelques traits s'indiquent déjà, comme la création de la raffinerie de betteraves à sucre de S.-Hilaire et le drainage et l'irrigation des terrains de Ste-Croix-de-Châteauguay. Ces terrains mis en valeur procureront à Montréal les meilleurs produits maraichers de toute l'Amérique.

"Nous voulons que nos soldats de retour du front trouvent de l'emploi, ou sur les terres ou à la ville. Les milliards, qui ont été consacrés par le Canada à la création d'immenses industries de guerre, ont mis entre nos mains des instruments extraordinaires de prospérité économique. Ils seront convertis en instruments de paix. A usine de guerre, usine de paix. A homme de guerre, homme de paix. Voilà notre formule. Dieu veuille que nous ayons la joie de la réaliser pleinement pour le bonheur de tous dès le jour de la victoire !

"Le siècle est à la mécanisation. Nous mécanisons donc davantage les lourds travaux de l'épierrement, de l'essouchage des terres vierges que nous mettrons à la disposition des colons. Nous canaliserons et endiguons les cours d'eau rebelles qui érodent les terres. Nous construisons des routes et améliorerons la voirie forestière.

"Ce ne sont pas là des promesses creuses, conclut l'honorable M. Godbout, puisque nous avons commencé de les réaliser."

On chuchote que...

(Suite de la première page)

de quelques-uns et nommé au plus haut poste de la Magistrature canadienne le meilleur homme. Ce meilleur homme est un Canadien français. Nous devons nous en réjouir, nous devons en être fiers. Félicitons le gouvernement d'avoir fait son devoir. Souhaitons à l'éminent titulaire qu'il continue de faire honneur aux siens et de faire l'admiration unanime des hommes de loi."

Ceux-là qui avaient ne fût-ce que quelques poils au menton en 1924 se souviennent, aussi bien sans doute que leurs aînés survivants, que le gouvernement libéral provincial du jour, dirigé par l'honorable L.-A. Taschereau, sauva de la faillite une de nos déjà trop rares institutions financières canadiennes-françaises, la Banque Nationale de Québec, cela par une législation plutôt audacieuse que ses adversaires tenaient pendant plusieurs années de déprécier par de violentes critiques dont l'inspiration politique était évidente. Il s'agissait de faciliter la fusion de cette banque, qui avait son siège à Québec, avec la Banque d'Hochelega, de Montréal, laquelle jouissait d'une excellente situation financière, si l'on voulait sauvegarder la réputation des institutions financières du Canada français et sauver en même temps l'épargne populaire confiée à la Banque Nationale. La transaction se fit, en 1924, à la faveur d'un prêt de \$15 millions du gouvernement provincial Taschereau, garanti par des obligations du trésor public, grâce auquel la Banque d'Hochelega (aujourd'hui la Banque Canadienne Nationale) put assumer la succession lourdement grevée de la Banque Nationale. La Banque d'Hochelega était alors, quant à elle encore une fois, dans une excellente situation financière et accepta la fusion par esprit de solidarité et d'entraide qui lui aura fait honneur en même temps qu'au Canada français tout entier.

L'avenir, un avenir plus rapproché que d'aucuns le prévoient, devait justifier le geste sans précédent et tant critiqué du gouvernement Taschereau. On se rappelle que le prêt de \$15 millions était remboursable en quarante ans et ne devait s'éteindre normalement, donc, qu'en 1964. Mais, comme il a été révélé ces jours derniers, à sa soixante-neuvième assemblée annuelle, la Banque Canadienne Nationale, née de la fusion de 1924, vient de rembourser à la province le versement final qui l'acquittait, vingt ans exactement avant l'échéance, des obligations qu'elle avait assumées. "C'est là, a fait remarquer fort opportunément un de nos distingués confrères, M. E. Letellier de Saint-Just, rédacteur-en-chef à la Patrie, un exploit dont le commun des gens ne saisit sans doute pas toute la portée mais qui n'échappe pas au monde financier. Les termes dans lesquels la Banque révèle ce haut fait au public sont délibérément dépourvus de toute emphase mais ils n'en expriment pas moins, dans leur froideur et leur sécheresse voulues, un fait qui n'est pas commun dans le monde du crédit."

Encore une fois, malheureusement, l'intervention du gouvernement libéral, provincial dirigé par l'honorable M. Taschereau qui, en 1924, avec la collaboration des financiers montréalais de la Banque d'Hochelega, sauva l'épargne canadienne-française québécoise d'un

désastre, ne fut pas moins critiquée, condamnée avec toute la dernière violence possible et démagogique par l'opposition conservatrice du temps ainsi que par le... Devoir, sous la plume de M. Henri Bourassa, alors directeur et rédacteur-en-chef de ce journal, et nos anciens nazionalistes les plus farouches.

Quand une administration libérale a-t-elle trouvée grâce devant "les purs d'entre les purs" ou "les patriotes à retardement" !

La Montreal Light, Heat and Power Cons., comme on a pu le constater par son programme radiophonique destiné aux enfants du peuple inauguré en... 1944 : "La famille Jolicoeur," continue de tenter de faire croire que son exploitation serait de la "spoliation." Nous le disions la semaine dernière, sous cette même rubrique : "Qu'en sait-elle, le projet de loi à cette fin n'étant pas encore connu ?" Celui-ci, il est vrai, a été annoncé, mardi, dans les Discours du Trône, à l'occasion de l'ouverture de la cinquième session de la vingt-et-unième législature. Quels seront les dispositifs de ladite loi ? Nous défilons les magnats du trust-taureau de l'électricité dans Québec de le dire : au cours de leur programme radiophonique pour les enfants du peuple... ou ailleurs. Pourquoi alors la Montreal Light, Heat & Power crie-t-elle à la "spoliation" avant de savoir si elle ne sera pas payée cent cents dans la piastre pour son actif, entendons-nous bien, SON ACTIF REEL ?

L'honorable M. Godbout, chef politique, n'a jamais, que nous sachions, trompé son monde. Parlant, samedi dernier au Club de Réforme, de Montréal, devant une assistance d'élite peut-être sans précédent, le premier ministre du Québec a tenu à rassurer les actionnaires de bonne foi — les actionnaires de la dernière et non de la première heure — sur ce qui les attend, et à convaincre par la même occasion les financiers de sa détermination à soustraire sa province, — la province de Québec, notre province, — sous le rapport de l'électricité, à une exploitation honteuse, pour ne pas dire criminelle, tolérée depuis peut-être trop longtemps. Comme le disait un de nos confrères, au lendemain de la causerie de l'honorable M. Godbout, "le gouvernement de Québec ne spoliera aucun intérêt légitime. Mais rien non plus ne l'empêchera de poser les actes qu'il juge nécessaires pour instituer dans la Province de Québec un régime d'égalité par rapport à d'autres provinces dans le domaine de l'énergie électrique."

D'aucuns de nos amis, a-t-on laissé entendre en certains quar-

tiers, ont douté de la parole de leur chef, l'honorable M. Godbout. Les Discours du Trône de mardi les aura convaincus qu'ils ne connaissent guère leur homme. L'honorable M. Godbout, dans le sens canayen du mot, est un "habitant;" agronome de profession, il a toujours préféré, et il le répète à qui veut l'entendre, la terre à la politique; il l'a démontré, il le démontre en ce moment... sa législation annoncée dans le Discours du Trône n'étant pas nécessairement ni politiquement populaire à la veille d'élections générales.

Initiative artisanale, comptoir coopératif du Québec

Montréal, métropole canadienne-française du Canada, a réalisé un rêve caressé depuis longtemps : l'ouverture (750, rue Sherbrooke Ouest) à la fois d'une coopérative de production artisanale et d'un "embryon" de comptoir de vente. Le nouveau comptoir coopératif du Québec sera connu sous la raison sociale d'"Initiative Artisanale."

Nous disons avec intention que cette "Initiative" n'a pour le moment qu'un "embryon" de comptoir. Le local est plutôt exigu; mais on y trouve tout de même représentés tous les produits qui ont fait l'attrait et le succès des expositions artisanales du passé; de la catalogne, des tapis crochétés, des étoffes du pays, des tricots, des ceintures et tous les morceaux recherchés par les amateurs. Comme dans toutes les expositions, on voit aussi des travaux de bois sculptés, d'étain repoussé, de cuivre ouvragé, de fer forgé, d'articles décoratifs, de bibelots de chez nous, gravures, peintures, poteries et céramique.

Sous la présidence de Mme Flore Chaput, l'"Initiative artisanale" est une association se proposant de grouper tous les artisans pour la sauvegarde et le progrès des arts domestiques et de la "petite industrie"; d'ouvrir un comptoir coopératif où les artisans enverront leurs produits à y être offerts aux acheteurs locaux et aux touristes; d'ouvrir des succursales dans les grands magasins et les hôtels; d'établir un service de publicité pour renseigner les acheteurs.

L'"Initiative Artisanale" est donc un centre vers lequel les artisans dirigeront leurs produits. A ce centre, les produits sont exposés devant le public qui achètera selon ses besoins et ses goûts. L'"Initiative" fait donc appel à tous les artisans, aux ateliers d'artisanat et même aux écoles spéciales, pour leur demander de lui confier leurs produits. De la coopération entre

producteurs et l'"Initiative" il résultera sans doute une production supérieure et surtout un revenu plus constant.

En dehors de ces deux buts immédiats, l'"Initiative Artisanale" se propose aussi : 1. De développer, par une campagne de rééducation artistique et technique, le bon goût dans les articles d'artisanat; 2. D'aider les artisans, par des suggestions pratiques, à produire des articles soignés et en rapport avec les goûts des classes d'acheteurs; 3. De découvrir des talents chez les nôtres; de les grouper par régions, sous forme de coopératives spécialisées; 4. De convaincre nos jeunes gens et nos jeunes filles qu'il est beaucoup plus honorable et tout aussi profitable d'exécuter chez eux un travail artistique, preuve d'initiative et de personnalité, que de travailler pour des étrangers, souvent inférieurs à eux-mêmes; 5. De trouver des marchés pour les œuvres artisanales bien exécutées; 6. De visiter les centres de tourisme du Québec; de persuader les propriétaires d'hôtels et de pensions, de donner à leurs établissements un visage vraiment canadien-français par l'installation de mobiliers et de décorations du pays; de suggérer à ces mêmes personnes de diriger leurs clients vers les foyers d'artisanat de chez nous. 6. De nouer des relations avec les groupements canadiens-français à l'étranger pour y établir, à leur bénéfice et au bénéfice des étrangers qui les entourent, des foyers d'artisanat canadien-français.

La grande ambition de l'"Initiative Artisanale" est d'arriver à ouvrir une grande "Centrale Artisanale", de pensée et d'action canadienne-française. La partie essentielle "comptoir" général où tous tiennent de cette centrale sera les artisans pourront exposer leurs produits et en assurer la vente. Ce sera comme un grand marché artisanal où chaque producteur assurera l'écoulement de ses propres travaux.

L'œuvre du comptoir sera complétée par l'ouverture d'une école d'orientation et un bureau de placement. Un service de propagande et de renseignement, fera la publicité de nos industries, de nos centres de tourisme et aussi de nos artisans, car il ne faut pas se faire illusion : si nous voulons encourager la production de bons et beaux articles qui iront porter le renom du Québec hors de nos frontières, ce n'est pas celui qui peut les acheter mais celui qui les produit qu'il faut combler de félicitations et de "prix".

Il est donc essentiel d'attacher à chaque article exposé, le nom et l'adresse du producteur. Agir autrement c'est étouffer la production à sa source et vouer notre artisanat canadien-français aux mauvais sorts de se voir débordé chez nous par les importations de toute provenance. La première récompense légitime pour l'artisan c'est d'être reconnu comme père de son œuvre. Le laisser dans l'obscurité en exposant son travail sans y attacher son nom, c'est infailliblement le déconcerter et lui enlever un des premiers éléments de son émulation. C'est aussi paralyser l'essor artisanal lui-même, tandis qu'il possède tous les éléments propres à lui garantir un succès éclatant. Les producteurs possèdent le goût artistique et l'habileté manuelle voulus, et nos produits sont connus et appréciés.

L'"Initiative Artisanale" est un organisme qui paraît bien vouloir vivre. Coopérative de consommation et de production, constituée en vertu de la Loi des Syndicats coopératifs de Québec, la société possède un capital-actions, un Conseil d'Administration.

Son organisation semble donc sérieuse. La présidence est depuis longtemps familière avec toutes les questions sociales et économiques du domaine de la Canadienne française. Elle semble tenir le noeud d'une affaire qui, sans aucun doute possible, peut devenir très intéressante pour nos familles canadiennes-françaises, non seulement par les périodes de chômage, mais en tout temps si l'artisanat s'organise solidement pour s'étendre à toute la province.

Entrefilets

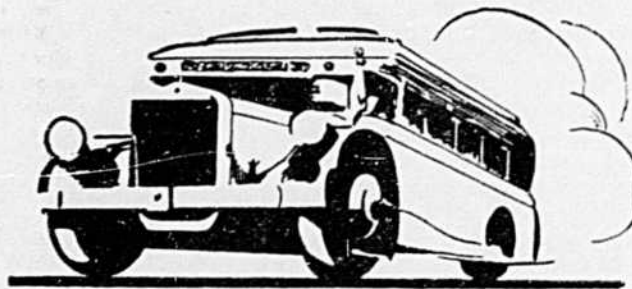
Les experts en nutrition disent que l'habitude de conserver les légumes chauds est mauvaise et devrait être rigoureusement évitée.

Aucune nourriture ne possède toutes les quatre vitamines essentielles, A, B, C, et D, mais les oeufs en contiennent trois, A, et D, les vitamines de la croissance, en abondance, et B, la vitamine de la levure, en quantité modérée.

L'Institut des recherches de l'Inde a trouvé une nouvelle source de pectine dans les graines de tamarinde, qu'on avait perdu jusqu'ici; cette pectine, mélangée avec une proportion convenable de sucre et d'acide citrique, forme, rapidement une gelée ferme.

Il ne faut jamais mettre les oeufs près de poisson, de fromage, ou d'oignons, parce qu'ils absorbent rapidement les odeurs. Les oeufs sont une denrée très périssable et doivent être conservés à une température égale, dans l'endroit le plus frais, le plus propre et le plus sec de la maison.

LE "vieux bus" ROULE ENCORE !



DES autobus... des autobus... toujours des autobus. C'est le problème pressant qui confronte l'industrie du transport routier de passagers aujourd'hui.

Chaque autobus utilisable de La Compagnie de Transport Provincial est régulièrement en service. Actuellement, il est impossible d'acheter de nouveaux autobus. Il est aussi difficile d'obtenir les pièces de rechange nécessaires... et encore plus difficile de trouver les mécaniciens compétents et expérimentés.

Chaque jour, les "vieux bus" circulent avec les plus récents modèles, parce que des mains habiles rendent possible leur entretien, et ces "vieux bus" aident à l'effort de guerre au lieu d'être retirés du service comme c'était notre intention en 1939.

Le public ne réalise pas toujours le travail qui s'accomplit derrière le rideau en temps de guerre, pour garder les autobus en état de service, et pour accommoder le plus grand nombre de voyageurs possible, sur les routes considérées essentielles par le Régisseur de la Circulation et la Régie des services publics.

Ne soyez pas impatient. Apportez votre part de coopération. Ne voyagez pas si ce n'est absolument nécessaire... et, particulièrement, évitez de voyager en fins de semaines ou pendant les périodes durant lesquelles la circulation est la plus intense.

Plus de 100 autobus de la "Provinciale" sont nécessaires chaque jour pour transporter des milliers d'ouvriers de guerre.

Nous avons essayé d'acheter de nouveaux autobus, mais seulement 13 du total de 44 véhicules commandés depuis le commencement de l'année 1942 nous ont été livrés. Nous avons loué 30 autobus appartenant à des opérateurs indépendants, et nous essayons par tous les moyens à notre disposition de rencontrer la demande considérablement augmentée du public voyageur.



1188 rue Dorchester Ouest, Montréal.

Souhaits à nos clients

Nous profitons de l'occasion pour transmettre à nos nombreux clients nos meilleurs vœux de succès et de bonheur pour l'année 1944, et nous répétons à tous et chacun que nous désirons ardemment et sincèrement leur donner le meilleur service possible cette année en face des difficultés qui nous confrontent.

J'ai tant rêvé pour vous

J'ai tant rêvé par vous, et d'un cœur si prodigieux,
Qu'il m'a fallu vous vaincre ainsi qu'en un combat,
J'ai construit ma raison comme on fait une digue,
Pour que l'eau de la mer ne m'envahisse pas.

J'avais tant confondu votre aspect et le monde,
Les senteurs que l'espace échangeaient avec vous,
Que, dans ma solitude éparse et vagabonde,
J'ai partout retrouvé vos mains et vos genoux.

Je vous voyais pareil à la neuve campagne,
Réticente et gonflée au mois de mars; pareil
Au lils, dans le sermon divin sur la montagne;
Pareil à ces soirs clairs qui tombent du soleil;

Pareil au groupe étroit de l'agneau et du père,
Et vos yeux, où le temps flâne et semble en retard,
M'envoieraient ainsi que ces vapeurs bleutées
Qui s'échappent des bois comme un plus long regard.

Si j'avais, chaque fois que la douleur s'exhale,
Ajouté quelque pierre à quelque monument,
Mon amour monterait comme une cathédrale
Compacte, transparente, où Dieu luit par moment.

Aussi, quand vous viendrez, je serai triste et sage,
Je me tairai, je veux, les yeux larges ouverts,
Regarder quel éclat à votre vrai visage,
Et si vous ressemblez à ce que j'ai souffert...

Comtesse de NOAILLES

Ventre au four

SOUPE MAIGRE AU RIZ

Faites fondre un morceau de beurre dans une casserole, ajoutez un oignon et un poireau que vous aurez hachés, faites revenir ceux-ci pour avoir une belle couleur.

Versez 5 tasses de riz que vous aurez trillé avec soin mais non lavé. Faites revenir pendant une minute, mouillez avec 4 pintes d'eau chaude et tournez le liquide jusqu'à ébullition.

Retirez ensuite sur le côté du feu, ajoutez 4 clous de girofle, du sel, un bouquet de persil et faites cuire doucement la soupe pendant dix minutes, ensuite ajoutez 1/4 de pinte de petits pois frais et tendres.

Quand le riz et les pois sont cuits, retirez le bouquet et le girofle, incorporez à la soupe un morceau de beurre et versez dans la soupière. Cette soupe doit être un peu consistante.

POULET CELESTINE

Mettez un quart de beurre frais dans une casserole et faites-le chauffer jusqu'à ce qu'il ait pris une légère teinte noisette. Mettez alors dans ce beurre un jeune poulet bien découpé. Faites cuire à feu vif en remuant souvent les morceaux; ajoutez-y un quart de champignons coupés en petites tranches, deux tomates bien mûres soigneusement épluchées et coupées en petits dés.

Faites sauter le tout pendant cinq minutes, puis mouillez avec un bon verre de vin blanc sec, un demi-verre de fine champagne et autant de jus de viande, sel, poivre et une pincée de cayenne. Laissez cuire un quart d'heure.

Déposez ensuite les morceaux de poulet dans un plat très chaud. Dégraissez la sauce et saupoudrez d'un peu de persil. (Les personnes qui aiment l'ail peuvent y ajouter une menue pointe finement hachée.) Faites réduire un peu la sauce et versez-la sur le poulet.

FRUITS BORDALOU

Ce plat peut se faire avec des pommes, des poires ou des pêches. Faites pocher vos fruits dans un sirop de sucre vanillé; égouttez-les sur une serviette. D'autre part, faites une crème fine ainsi composée: 5 jaunes d'œufs, 1/2 livre de sucre, 2 gouttes de vanille et 2 cuillères de féculé de riz; ajoutez en remuant sur le feu une pinte de lait. Faites prendre.

Ecrasez des macarons. Dans un plat un peu profond allant au feu, disposez une couche de crème, puis un peu de pralin avec du macaron écrasé et une couche de fruits; recouvrez d'une couche de crème sur laquelle vous mettez encore du macaron et du pralin. Arrosez d'un peu de beurre et poussez au four pour faire gratiner.

Servez une sauce abricot à part. Les fruits ne doivent pas être entiers, mais coupés en deux ou quatre parties.

Partie d'huîtres

Tout d'abord, qu'il soit bien convenu qu'on doit dire en français Une partie d'huîtres et non Un parti d'huîtres.

Ce sujet étant essentiellement d'actualité, je crois bon de rappeler à mes lecteurs et lectrices, le caractère de simplicité et de camaraderie de ces réunions.

Le Canada ayant la bonne fortune de posséder des huîtres délicieuses, nombreux seront ceux d'entre vous qui profiteront de l'époque présente pour donner une partie d'huîtres, or, ne commettez pas l'erreur commise récemment par une charmante maîtresse de maison qui, croyant faire honneur à ses invités les reçut dans la salle à manger. Si les huîtres furent un régal du palais, la table était un régal des yeux, rien n'y manquait, depuis la nappe brodée jusqu'aux vases de fleurs, mais la catastrophe qui devait arriver arriva: le couteau d'un invité ayant glissé, celui-ci faucha d'un seul coup plusieurs des jolis verres de fin cristal que la maîtresse de maison avait cru bon de sortir à cette occasion.

Un accident de cette nature est infiniment regrettable et me fait souvenir, par contraste, à la merveilleuse partie d'huîtres par l'un de nos amis montréalais, qui reçut ses invités dans la large sous-sol de sa maison, pièce idéale pour la circonstance. Des sièges furent disposés tout autour pour les nombreux invités et tandis que quelques hommes, les "as" dans l'art d'ouvrir les huîtres s'acquittaient de leur besogne, d'autres jouaient ce soir-là le rôle de la "jeune fille de la maison" en remplaçant les assiettes vides, en offrant le celeri qui accompagnait si bien ces mollusques, en offrant aussi les petites tartines de pain brun beurré, les quartiers de citron, indispensables avec les huîtres, et le tout arrosé d'un petit vin blanc sec et très frais qui fut un délice. Je suis certain que chacune des personnes présentes, à cette réunion, ne peut y songer sans que l'eau lui en vienne à la bouche.

Mais me direz-vous, tout le monde ne dispose pas d'un sous-sol bien aménagé pour une partie d'huîtres, qu'à cela ne tienne, dans ce cas, recevez vos invités à la cuisine. Ne croyez pas que vos invités puissent se formaliser, bien au contraire, ils seront flattés de cette marque d'amitié que vous leur témoignerez car ils savent qu'on ne reçoit pas le premier venu dans sa cuisine, pas plus que dans sa chambre à coucher.

Une autre recommandation très importante, n'oubliez pas de remettre à chacun de vos invités une petite serviette pour lui permettre de s'essuyer les doigts, quant à la tenue, il va de soi qu'une partie d'huîtres ne peut être donnée qu'en tenue de ville.

En agissant ainsi, soyez assuré qu'aucun incident viendra troubler votre réunion et vous aurez le grand plaisir de voir vos invités très heureux.



AIMER

L'amour apporte avec lui sa certitude.

François Mauriac

Oui, c'est bien cela: l'amour apporte avec lui sa certitude, comme le torrent charrie la chanson de son tumulte ou comme, encore, toute blessure s'accompagne de sa douleur. Nous ne pouvons séparer l'un de l'autre.

L'amour qui est le don de soi, qui est l'offre de soi, ne saurait être entier, total, s'il ne s'accompagne de la certitude qui doit, elle aussi, être totale.

"L'on n'aime pas assez si l'on n'aime pas trop." Il faut que l'amour ne se compte pas, ne se mesure pas. Dès qu'on le mesure, il n'est plus. Si le doute le ronge, il en est terni, tout comme il suffit d'une impalpable buée pour ternir tout l'or de la pensée.

L'amour, qui est celui qui est, ne souffre ni le doute, ni le soupçon, ni le partage, ni l'inquiétude. L'amour malade, c'est-à-dire celui qui ne se pose pas comme on naît, c'est-à-dire encore celui qui n'est pas tout entier dès l'instant qu'il est, n'est pas vraiment l'amour, du moins celui qui prend l'A majuscule.

L'amour qui n'est que le chant des sens, l'exultation de l'imagination, l'amour qui n'a pas la foi, l'amour qui s'effrite, s'émiette, se pulvérise, en vérité cet amour-là n'a rien de l'Amour.

Aimer, c'est n'être plus ni bon ni mauvais, ni grand ni petit, ni riche, ni pauvre. C'est ne plus rien chercher, désirer, vouloir ou comprendre. C'est à la fois ne plus rien savoir mais aussi ne plus rien ignorer. L'Amour brûle tout, anéantit tout. Il n'y a, devant ou à côté de lui, place pour rien ni personne.

En somme, aimer c'est n'être plus soi, puisque c'est devenir un autre. Sapho, Manon, Brunehild, Yseult, — et toi Marie de Magdala, et vous grande Thérèse d'Avila, dont l'amour fut d'une autre espèce, mais qui n'êtes ni mythe ni légende, — votre amour dut-elle jamais de lui-même? Et si vous n'avez pas eu l'absolue certitude, mais alors, qu'est-ce donc aimer?

MARYSE.

Récupération

CINQ CHOSES A FAIRE

1—Mettre de côté toutes les graisses à cuire que vous avez en trop. Epargnez la graisse fondue qui provient du jambon, du boeuf, de l'agneau et des volailles que vous faites cuire. Epargnez la graisse fondue qui découle des biftecks, des côtelettes, du veau et du bœuf que vous faites rôtir. Epargnez les graisses pures, comme la graisse animale et la graisse végétale, qui proviennent des pommes de terre, du poisson, des beignes frits, etc.

2—Verser dans un vaisseau bien propre et à grande ouverture. Il est préférable de verser dans un vaisseau à grande ouverture, comme par exemple une boîte à café ou à graisse végétale. Assurez-vous que le récipient est d'une propreté impeccable. Et ayez soin de tamiser vos graisses à mesure que vous les versez, afin que tout corps étranger en soit absent.

3—Conserver dans la glacière ou en tout autre lieu froid jusqu'à ce que vous ayez en main au moins une livre.

4—Porter chez votre pourvoyeur de viande, qui est un facteur patriotique dans la présente campagne. Il vous paiera 4 ou 4 c. et demi la livre votre graisse fondue. Les os et la graisse de rebut devraient aussi être portés chez votre pourvoyeur de viande.

5—ou bien, s'il existe déjà un comité volontaire de récupération ou un organisme municipal de collecte dans votre localité, vous pourrez disposer de vos graisses et de vos os par l'un ou l'autre de ces moyens.

CINQ CHOSES A EVITER

1—Ne pas remettre au boucher moins d'une livre à la fois chez votre pourvoyeur de viande.

2—Ne pas remettre au boucher vos graisses dans des récipients de verre ou dans des sacs de papier.

3—Ne pas laisser reposer les graisses assez longtemps pour qu'elles deviennent rances. Une fois rances, ces graisses recèlent moins de glycérine.

4—Ne pas attendre à la fin de la semaine pour porter vos graisses et vos os chez votre boucher. Remettez-les au début de la semaine et vous lui rendrez ainsi service.

5—Ne pas demander à votre boucher de vous donner des os pour votre chien.

POUR TOUTE LA DUREE DE LA GUERRE

Cette campagne pour la collecte des graisses et des os n'en est pas une qui se fera pendant quelques semaines, pour être ensuite discontinuée. Il faut la faire pour toute la durée de la guerre. Il faut se rappeler qu'une quantité toujours plus grande d'explosifs sera requise dans tous les services de nos armées, tant du Canada que des Nations unies, à mesure que la guerre s'intensifiera et se propagera davantage.

Festins des Orientaux, des Grecs

La cuisine fit de grands progrès quand on eut, soit en airain, soit en poterie, des vases qui résistèrent au feu. On put assaisonner les viandes, faire cuire les légumes; on eut du bouillon, du jus, les gelées; toutes ces choses se suivent et se suivent.

Les livres les plus anciens qui nous restent font une mention honorable des festins des rois d'Orient. Il n'est pas difficile de croire que des monarques qui régnaient sur des pays si fertiles en toutes choses, et surtout en épices et en parfums, eussent des tables somptueuses; mais les détails nous manquent. On sait seulement que Cadmus, qui apporta l'écriture en Grèce, avait été cuisinier du roi de Sidon.

Ce fut chez ces peuples voluptueux et mous que s'introduisit la coutume d'entourer de lits les tables des festins, et de manger couchés.

Ce raffinement, qui tient de la faiblesse, ne fut pas partout également bien reçu. Les peuples qui faisaient un cas particulier de la force et du courage, ceux chez qui la frugalité était une vertu, le repoussèrent longtemps; mais il fut adopté à Athènes, et cet usage fut longtemps général dans le monde civilisé.

La cuisine et ses douceurs furent en grande faveur chez les Athéniens, peuple élégant et avide de nouveautés; les rois, les particuliers riches, les poètes, les savants donnèrent l'exemple, et les philosophes eux-mêmes ne crurent pas devoir se refuser à des jouissances puisées au sein de la nature.

Après ce qu'on lit dans les anciens auteurs, on ne peut pas douter que leurs festins ne fussent de véritables fêtes.

La chasse, la pêche et le commerce leur procuraient une grande partie des objets qui passent encore pour excellents, et la concurrence les avait fait monter à un prix exorbitant.

Pour économiser du combustible

Les personnes qui chauffent leur logis avec des petites fournaies de Québec, des poêles de cuisine, ou des chauffettes à charbon recevront d'excellents conseils sur la manière d'employer le charbon mou. Le ministère des Munitions et Approvisionnements a préparé une brochure qui contient des renseignements sur l'usage du charbon bitumineux et qui est distribuée par les marchands de charbon dans la province de Québec, dans la province d'Ontario et dans les provinces maritimes.

Afin de suppléer à l'insuffisance du charbon dur, on a demandé aux consommateurs de ces provinces de prendre une partie de leur approvisionnement d'hiver en charbon bitumineux, et plusieurs personnes se servent de charbon mou pour la première fois cette année.

Destinée à renseigner les consommateurs sur la manière de chauffer au charbon mou, cette brochure est rédigée sous forme de questions et réponses. Elle donne des directives sur tous les points, depuis l'allumage jusqu'au contrôle des registres, afin d'obtenir les meilleurs résultats de cette sorte de charbon.

Les intéressés peuvent obtenir de leur marchand un exemplaire de cette brochure, ou un exemplaire d'une carte à afficher près de la fournaise ou le livret intitulé "Trente-trois moyens d'économiser une tonne sur cinq", qui a aussi été préparé par le ministère des Munitions et Approvisionnements.

Les histoires de la table d'hôte

On offrait à Z... un vieux vin dans une minuscule bouteille.

—Comment trouvez-vous cette bouteille? demanda son hôte.

—Parfaite, mais bien petite pour son âge.

Le docteur B... était en visite l'autre matin chez une malade, une fort jolie personne, d'ailleurs, mais qui, pour un oui ou pour un non, le mandait par un coup de téléphone. —Qu'est-ce qu'il y a donc, Madame? demanda le docteur, en pénétrant dans la chambre de la malade. —Eh bien! il y a, docteur; que je me sens nerveuse, affaiblie, épuisée... Il me semble que j'ai perdu mes jambes...

—Voyons! s'écria le Dr B... le plus sérieusement du monde... nous allons les chercher ensemble!

La grave question du dessert

Un classique de la table disait que le dessert logiquement compris s'enferme dans le vieux fromage, les confitures et les vins secs, vieux et chauds, comme le Xérès.

C'est là une proposition qui n'est plus fort en honneur aujourd'hui.

Le dessert est devenu beaucoup plus compliqué. Car il y faut de la patience, bien que ce soit un écueil à la fin du repas, un grand embarras pour les voies digestives, bien qu'il étouffe le fumet lointain des viandes, des venaisons et des vins de choix, bien qu'elle soit dans l'estomac un antiseptique.

La Chapelle, majordome de Louis XIII, professait que tout homme qui fait cas du dessert, après un bon dîner, est un fou qui gâte son esprit et son estomac.

C'est d'Italie que nous vint cette réunion et cette disposition, agréable aux yeux, des gâteaux, petits fours, fruits, etc., pour retenir les jeunes femmes et les jeunes filles à table dans les réunions de famille.

Aujourd'hui, que les femmes font, à cinq heures, tout un repas avec des pâtisseries, le déjeuner ou le dîner pourrait se débarrasser des sucreries superflues.

Personne n'a jamais dit que les grands gourmets, si spirituels et si supérieurs dans les affaires de la vie: Laurent de Médicis, Léon X, Raphaël, le prince de Talleyrand, Georges IV, l'empereur Alexandre de Russie, lord Castlereagh Pitt, etc., eussent touché, et cependant on peut affirmer qu'ils s'y connaissaient dans l'art de bien manger.

Le dessert n'est bon qu'autant qu'il est court et relevé. Qu'il a-t-il de plus relevé qu'un fromage?

A la belle époque, en Angleterre, le dessert jouait un rôle important, le dessert du vieux cheddar, du stilton et des vins âgés. Les femmes et les enfants se retiraient, et leur départ faisait reprendre le dîner par des vins de grand choix. C'est alors que les conversations hardies et hautes s'entendaient; c'est alors que le négociant dépouillait ses soucis et l'homme d'Etat sa réserve. Les fortes pensées les éclairaient, les larges développements n'ayant pas d'atmosphère plus favorable. On a dit que Pitt et ses amis élaboraient au dessert les affaires épineuses du Parlement et du gouvernement, et Dieu sait si leur époque était tumultueuse.

Aujourd'hui, entre les hors-d'œuvre et le dessert de pâtisseries, que resterait-il pour la vraie cuisine, si les gastronomes ne réagissaient pas? Il y a d'excellents hors-d'œuvre, il y a de la pâtisserie raffinée, mais il ne faut pas vouloir tout absorber dans un même repas.

Savoir se borner, c'est un principe, qui ne se rapporte pas seulement à l'art poétique, mais aussi à l'art de manger.

Quand on vous apporte dans de mignons plats de falence une vingtaine de hors-d'œuvre, dont les tons feraient une charmante nature morte, demandez-vous si vous voulez déjeuner, faire un vrai déjeuner ou une simple collation composée des amuse-bouche du début. Si vous penchez pour la seconde proposition, laissez-vous aller à votre goût immodéré des hors-d'œuvre. Dans le cas contraire, ne faites qu'y butiner pour pouvoir apprécier les plats qui suivront.

De même, au dessert, soyez modérés. Gardez-vous de recommencer avec les gâteaux et sucreries un nouveau repas dans de mauvaises conditions de digestion et par pure gourmandise.

La Farine d'Avoine OGILVIE

Offre le maximum de

★ SAVEUR
★ VALEUR
★ NUTRITIVE
★ VITALITÉ

La meilleure céréale de grain entier au Canada vous apporte les protéines protectrices et la valeur en minéraux d'aliments devenus maintenant plus rares!

The OGILVIE FLOUR MILLS COMPANY LIMITED



OPTOMETRISTE-OPTICIEN

Bachelier en Optométrie

DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Spécialité

EXAMEN DE LA VUE

Correction des troubles musculaires des yeux Prescriptions de verres

PAUL E. TALBOT, Ba. O.

330, rue SAINT-GEORGES

SAINT-JEROME

Pour consultations: Tél. 171

A Saint-Jérôme, tous les jours, de 2 à 9 h. p.m.

BUREAU-CHEF: 6761, rue SAINT-HUBERT, MONTREAL

Grandes réductions d'hiver

CHEZ HARRY

Rendez-nous visite

328 Saint-Georges,

Saint-Jérôme

MÉNAGEZ VOS YEUX POUR LES TRAVAUX DE GUERRE achetez des AMPOULES EDISON MAZDA



CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED

"JE SALUE TON PAIN DELICIEUX"



"MOI, JE SALUE LA LEVURE ROYAL!"

Donne un pain savoureux qui vous attire des compliments TOUJOURS FIABLE L'ENVELOPPE HERMETIQUE EN PROTEGE L'ACTIVITE

Pensées

L'imagination est cette faculté qui grandit les sensations.

Buffon.

Le patriotisme est d'abord de diriger la vérité à son pays.

Emile Faguet.



CASSE LA TOUX

Brioche qui fondent dans la bouche SANS BEURRE

BRIOCHE 'MAGIC' AU MIEL

2 tasses farine tamisée 1/2 c. à thé sel 1/2 tasse lait (à peine) 3 c. à thé shortening 1/2 c. à thé zeste de citron râpé, si possible

Tamisez ensemble les ingrédients secs. Incorporez le shortening. Combinez 1/2 tasse de miel avec le lait et ajoutez au premier mélange. Pétrissez sur planche légèrement enfarinée pour former une boule molle. Abaissez à la main à 1/2 pouce d'épaisseur. Découpez à l'emporte-pièce, placez sur une toile et cuisez à four chaud (450° F.), 12 à 15 minutes. Mélangez le reste du miel avec le zeste de citron râpé et versez un peu du mélange sur les brioches avant de retirer du four. Donnez 14 brioches.

UNE GARANTIE DE RÉUSSITE



★ ★ ★ EN MARGE DE LA GUERRE ★ ★ ★

Chansons de deux sous

"BONJOUR, bonjour Tommy,
Tu reviens donc en France,
Nous voici réunis
Après vingt ans d'absence,
Tu vas revoir ici
De vieilles connaissances,
Toute la France
Dit "Bonjour Tommy
Et bonne chance!"

Neuf mai 1940... "Bonjour, Tommy!"... C'était avec cette chanson que Raoul Moretti que les orchestres saluaient, dans les restaurants et dans les boîtes de nuit, l'entrée des soldats et des officiers britanniques qui venaient en permission à Paris. Neuf mai 1940... Chez Lucienne Boyer, on dansait le "Boomp a Daisy", et Jacques Pills susurrant suavement son tout dernier succès, qui était bien peu guerrier: "Mon ange qui veille sur moi, mon ange ayez pitié de moi..." (sic). Au cabaret du "Petit Chemin", Mireille et Coco Aslan chantaient:

"Ah! que c'est long deux jours
Sans te voir, mon amour,
Sans te voir à midi
Sans te voir à minuit."

Dans les camions qui transportaient les troupes on entendait: "Nous irons pendre notre linge" et une marche nouvelle du charmant Paul Misrahi, le jeune auteur déjà célèbre de "Tout va très bien madame la Marquise".

"Qu'il est long le chemin
Qui conduit à ma belle
Qu'il est long le chemin
Qui conduit à l'amour..."

Et, sur les routes du nord et de l'est, un nouveau refrain, presque paisible montait des colonnes en marche:

Bonjour les p'tits oiseaux
Bonjour les copains
Si ça va pas tantôt
Ca ira mieux demain...

Oui, depuis le début de la tragique "drôle de guerre", la production des chansons à deux sous ne s'était par ralentie. En 1939, les auteurs, paroliers et musiciens, avaient déclaré à leur société, la Sacem, plus de 30.000 titres de refrains et de morceaux d'orchestre, — autant qu'en 1938, autant qu'en 1937. En 1936 année record, il y avait eu à la Sacem, près de 40.000 titres inscrits, dont 25.000 chansons d'amour. Voltaire disait déjà:

Ah! que nous avons de la chance
D'être nés, filles et garçons,
Au beau pays où tout commence
Et tout finit par des chansons.

Et sans doute les chansons à deux sous sont-elles pour les midinettes ce que les prières sont pour les fidèles. Pour exprimer sa joie, sa peine, son amour ou sa pitié, le commun des mortels ne sait pas bien trouver tout seul les mots qu'il voudrait: alors il se sert des textes et des airs que d'autres ont écrit pour lui:

Parlez moi d'amour
Redites moi des choses tendres...
Votre beau discours
Je ne suis pas las de l'entendre...

La France a besoin de chanter, même quand elle est inquiète, comme les gens qui sifflotent dans l'obscurité, pour se rassurer. Le neuf mai 1940, la France chantait encore.

Et puis elle ne chanta plus.

Ce fut Maurice Chevalier qui rompit le silence. Dans sa villa de la Bocca, près de Cannes, Avenue Maurice Chevalier (pourquoi pas?), le "grand fantasiste" ami de l'Angleterre et des Etats-Unis avait juré de ne jamais retourner à Paris tant que les Boches y seraient installés. Pour tromper son ennui en attendant de trahir en 1942 sa promesse et ses amis, Chevalier et sa muse se mirent donc à composer d'étranges chansons sur des musiques d'un pianiste local, Maurice Betti. Il y eut l'Arc en Ciel, la Chanson du Maçon (qui est devenue très populaire):

Un maçon, sur le toit d'une maison,
Un maçon chantant une chanson.

Il y eut le "Régiment des ambes Louis Quinze", et surtout une merveilleuse oeuvre d'art intitulée: "Notre Espoir" (fin 1940) et où Chevalier révéla définitivement tous ses dons de grand-poète:

Pourquoi je chante ce soir
Si vous voulez savoir
Rim la boum, la boum.
Rim la boum, la la,
C'est notre espoir!

A cet espoir singulier de Maurice Chevalier, succédèrent soudain d'innombrables succès de tous genres — depuis le genre Charles Trenet et le genre Fernandel en passant par le genre sentimental:

Douze mai,
Jour que je n'oublierai jamais,
Douze mai
Où tu m'a dit que tu m'aimais...

(une très charmante chanson de Christian-Weber, aujourd'hui en Afrique) jusqu'au genre mauvais genre: Antonio (créé par Andrex) et l'infâme Bébér, que reprénaient en choeur dans les boîtes de nuit les gros messieurs du marché noir:

On est swing du haut jusqu'en bas
Chez Bébér, le monte en l'air,
Mais personne n'occupe de ça,
Chez Bébér, dit les pieds plats...

... Car on a bon goût dans les boîtes de nuit à 1.000 francs par tête.

En mai 1941, à Lyon, à un concours de chanteurs amateurs, un représentant en armagnac, Marcel Plasse, gros garçon armé d'une voix de marchand de tonneaux, créait pour la première fois une marche inédite de Charles Courtou, vieux chef d'orchestre lyonnais et de Prosper Montagnard, petit journaliste d'Avignon: "Maréchal, nous voilà..." Pétain, à cette époque, avait encore trouvé une clientèle de Français patriotes, et la chanson obtint aussitôt un immense succès. Quelques jours plus tard, elle était lancée à l'Opéra de Marseille par un excellent chanteur Marcel B..., malheureusement tout à fait bossu, ce qui fait que lorsque le pauvre garçon annonça d'une voix pathétique: "Maréchal nous voilà..." toute la salle éclata de rire et quelqu'un cria du poulailler: "Oui, mais dans quel état..."

Quant à Marcel Plasse, profitant de son titre de "créateur de "Maréchal nous voilà", il se mit à commettre des escroqueries variées: au début de juin 42, dans les bureaux de la radio à Lyon, il recevait sans broncher une volée de coups de pied, de coups de poing, et de gifles, et une plainte en escroquerie est toujours déposée contre lui. La chanson n'a d'ailleurs jamais été chantée à la radio depuis cette date. Elle ne sert plus que d'indicateur timide et craintif aux informations allemandes de Vichy.

Mais pour quelques rares "chansons de la collaboration", pour quelques hymnes de la Légion anti-bolchevique, que personne ne connaît, que de chansons courageuses, que de couplets de chansonniers, que de refrains à double sens...

Sans parler même des chansons clandestines de la résistance, dont quelques-unes sont si belles:

"Ami, entends-tu
La chanson des soldats dans la plaine..."

sans parler des refrains entendus à la B.E.C. et que l'on fredonnait ensuite au nez des Boches, la France entière a connu et colporté ces quatre célèbres histoires de chansons et de chansonnier qu'il est trop tôt pour rapporter ici; et tout le monde a entendu à la radio, il y a peu de temps, ce chanteur qui après avoir susurré: "J'attendrai" et "Reviens" a déclaré doucement: "J'attends l'époque heureuse où nous pourrions retourner à la pêche avec une gaule à gauche et une gaule à droite..."

Une tournée de "Variétés" qui a donné depuis l'armistice plus de 400 représentations dans 192 villes et bourgades de la zone non occupée avait à son programme la "Marche lorraine", "On les aura", une chanson intitulée "Paris m'a donné le bonjour pour vous";

LA PLUS BELLE 'JEUNESSE' DU SIÈCLE.



... Je sais qu'un matin va se lever un jour
Le cœur de Paris chantera ses amours
Où nous pourrions entendre
Les cloches sonner le retour...

Le dernier logis de J.-K. Huysmans

Quelques instants plus tard c'était une chanson dite "chanson improvisée" — une chanson improvisée où le chansonnier donnait libre cours à ses sentiments, un poème sur le retour des films américains, et enfin une chanson intitulée: "Et ouf! on respire!" à la fin de laquelle l'auteur venait à l'avant-scène et se faisait chaque fois acclamer pendant plusieurs minutes en déclarant simplement au public: "Espérons que nous pourrions bientôt chanter cette chanson en lui donnant toute sa signification et qu'il nous sera possible de dire enfin nous, entre Français, sans arrière-pensée: Et ouf! on respire!"

Cette tournée faisait salle comble tous les soirs. Elle a dû cesser ses représentations le jour de l'entrée des Allemands en zone sud, le 11 novembre dernier.

Elle compte les reprendre le plus tôt possible... Sans doute, ce jour là, ajoutera-t-elle à son répertoire la chanson que chantent déjà les soldats du Tunisie: "Battez les coeurs..." et une autre chanson qui se prépare là-bas pour accueillir nos amis "Ca fait longtemps qu'on vous attend..."

"Battez les coeurs", "Ca fait longtemps qu'on vous attend" et quelques autres chansons nouvelles aussi, des chansons toutes jeunes, toutes fraîches — ces chansons de deux sous qui nous sourient pendant quelques mois, qui marquent une période plus ou moins longue, plus ou moins heureuse, ou plus ou moins malheureuse — ces petites chansons qui font trois petits tours et qui s'en vont, tandis que sur la place du village, éternellement, les petites filles et les petits garçons continuent leur ronde paisible, cette ronde de la France que rien n'arrêtera jamais:

Nous n'irons plus au bois
Les lauriers sont coupés
La belle que voilà
Ira les ramasser.

(Pour la Victoire)

TU QUOQUE, FILI

Un Brutus cabotin

Après avoir joué pendant vingt ans le rôle de César, voici que Mussolini semble vouloir terminer sa carrière en jouant celui de Brutus. Les dépêches nous apprennent que son gendre, le comte Ciano, ancien ministre des Affaires Etrangères de l'Italie fasciste, vient d'être exécuté à Vérone pour haute trahison. Le Duce a-t-il eu quelque chose à faire dans le procès du comte Ciano? Les dépêches n'en font pas mention, et nous ne savons pas s'il a poussé aussi loin le goût du théâtre sous le couvert du stoïcisme.

On peut imaginer d'ici le spectacle shakespearien du grand cabotin Mussolini signant, comme chef du gouvernement fantoche établi par Hitler, la condamnation à mort de son gendre qui était son disciple préféré en fascisme et qu'il avait désigné comme son successeur au poste de Duce.

L'histoire nous offre maintes fois l'exemple d'un père condamnant à mort soit ses fils, soit ses gendres. Le plus célèbre de ces exemples de stoïcisme nous est fourni par l'histoire romaine et il remonte à la naissance de la république qui fit la liaison entre la royauté des Tarquins et l'empire des Césars. Après avoir renversé Tarquin le Superbe et établi la république à Rome, Lucius-Junius Brutus eut à réprimer une conjuration tramée en vue de la restauration de la royauté, et il voulut présider lui-même au procès des conspirateurs parmi lesquels se trouvaient ses propres fils. Le farouche républicain n'hésita pas à condamner ses fils à mort et à assister à leur exécution.

L'illustre cabotin qui a tyrannisé l'Italie pendant un e vingtaine d'années en multipliant les effets de théâtre et qui a été imité et même surpassé par le cabotin plus sinistre encore qui s'appelle Hitler aurait trouvé sans doute dans ce rôle de justicier impitoyable une occasion de gestes dramatiques, mais il a dû être étranger à la tragédie de Véronne, car il n'est plus du tout ce

qu'il était autrefois. Depuis sa dégringolade et son sauvetage sensationnel, des photographies publiées récemment nous l'ont montré complètement changé. Quelques-unes représentent un homme extrêmement amaigri, à l'air hébété, pour ne pas dire idiot. L'ancien potentat plastronnant n'est plus que l'ombre de lui-même. Il n'est plus Duce que de nom, et l'on peut être certain que ce n'est pas lui qui dirige réellement le gouvernement prétendant républicain imposé par Hitler à la partie de l'Italie que les Alliés n'ont pas encore libérée. Ce n'est plus que l'un des Quislings des satellites de l'Allemagne.

Le dégoût de Mussolini évoque aussi le souvenir d'un autre Brutus de l'histoire romaine. Jules César, accusé d'aspirer à la dictature, fut victime d'une conspiration à la tête de laquelle se trouvait Marcus-Junius Brutus, qui avait toujours protégé et qui passait pour être son fils. Assailli en plein sénat par les conspirateurs, il se défendit de son mieux jusqu'au moment où il aperçut parmi eux Brutus brandissant vers lui son poignard. C'est alors que, dachant sa tête dans sa toge pour ne pas voir l'ingrat qui le frappait, il s'écria: "Tu quoque, fili!" (Toi aussi, mon fils).

Quand Mussolini a vu son gendre se joindre aux autres membres du grand conseil fasciste qui réclamaient sa chute, ce César de carnaval a peut-être clamé lui aussi le mot fameux du dernier des Brutus.

Quoi qu'il en soit, le Mussolini des grandes démonstrations théâtrales n'aura probablement rien à faire dans le procès qui va s'ouvrir à Modène. Hitler n'avait pas besoin de lui pour effectuer cette purge. Et, le jour où il n'aura même plus besoin du nom de Mussolini pour maintenir sous son joug ce qui reste de l'Italie fasciste, le Führer ne tardera pas à l'abandonner à son triste sort.

A. C.

Le 9 septembre dernier une bombe d'avion est tombée, à Paris, sur le pâté de maisons qui fait l'angle des rues St-Placide et du Cherche-Midi. Le no 47 de celle-ci fut particulièrement atteint. Toutes les vitres volèrent en éclats, ainsi d'ailleurs que celles des maisons voisines. A première vue, la façade ne semble pas avoir énormément souffert, car la bombe fit explosion à l'intérieur de l'immeuble, et derrière cette façade impassible, il n'y a plus qu'un enchevêtrement de matériaux et de plâtres effondrés.

Le no 31 de la rue St-Placide par sa cour intérieure, jouxte le 47 de la rue du Cherche-Midi et il est endommagé lui aussi. Or, c'est précisément au 31 que, le 12 mai 1907, mourut le grand écrivain J.-K. Huysmans.

Une pancarte au crayon interdit l'accès de la maison qui, extérieurement, n'accuse par ses blessures. Dès l'entrée franchie une marquise menace les visiteurs des débris acérés de son vitrail déchiqueté; les décombres ont envahi la cour et l'escalier. Le service d'ordre écarte les curieux.

Au dehors les badauds, en lisant la plaque de marbre scellée au-dessus de la porte, découvrent que ce fut la demeure de cet auteur un peu redouté des "bourgeois", Huysmans.

Le dernier logis de celui qu'une conversion retentissante transforma en "oblat" bénédictin laïque, est situé, mystère des affinités mystiques, sur l'ancien domaine abbatial de Saint-Germain-des-Près.

Contraint par la loi sur les congrégations religieuses d'abandonner le cloître de Liguère, Huysmans vint occuper cette demeure. De ses fenêtres haut perchées, il pouvait voir des troupes de tuteurs de zinc. "Ne dirait-on pas, faisait-il remarquer, un concile de bonnes sœurs en cornettes. Il y a là des nonnes de tous les ordres." Quand il y traitait un ami cher, il débouchait en son honneur, "un flacon de ce délicieux vin de Bourgogne, couleur d'opale de feu, que lui envoyait tous les ans un admirateur inconnu!" O tempora!

Huysmans aimait à vivre dans un nuage de fumée. Il fumait énormément. Il fumait trop et ne put jamais vaincre sa passion malgré qu'il eût essayé de maints dérivatifs. Après des semaines de souffrances atroces, il mourut du cancer des fumeurs.

Le destin a voulu qu'une bombe détruisît une partie de son dernier et calme logis.

(Pour la Victoire)

Pensées

Peu d'oeuvres donnent beaucoup d'amour-propre, beaucoup de travail donne infiniment de modestie.

A. de Balzac.

Après tout, le travail c'est encore le meilleur moyen d'escamoter la vie.

Gustave Flaubert.

Un rayon de soleil à ses entrées Victorien Sardou.

POÈME INÉDIT DE NOËL COWARD

France, France, soyons amis...

Ce poème a été lu, devant le micro de l'O.W.I. par le grand auteur et acteur britannique au cours des émissions spéciales de Noël de "The Office of War Information".

La voix de Noël Coward, ami fervent et fidèle, apporta au peuple français, à travers l'Océan, cet émouvant témoignage franco-britannique.

J'ai regardé ce soir la carte de la France
Et j'ai vu passer dans mes yeux
Ces jolis noms si frais, si purs, si merveilleux
Que j'apprenais dans mon enfance:
Bordeaux... Nancy... Strasbourg... Nice... Epinal... Bayeux...
Boulogne, mon vieux Paris, où depuis tant d'années
Je suis allé rêver, sourire, aimer, flâner...
Boulogne, le Perigord... Boulogne, les Pyrénées...
Boulogne l'Anjou... Boulogne le Dauphiné...
Clermont-Ferrand... Roubaix... Valenciennes... Marseille...
Villes du Poitou, du Berry
Dont le nom chante à nos oreilles...
Reims... Avignon... Toulouse... Orléans... Domrémy...

J'ai vu passer ce soir la carte de France
Tous les grands noms du temps passé,
Et c'était une ronde immense
Où le monde entier vient danser...
Villon, Corneille, Jean Racine,
Balzac, Maupassant, Lamartine...

Boulogne Château-Thierry, voici
Voici venir Jean La Fontaine
Qui semble n'avoir pas vieilli...

Et des chants montent par centaines...
Que de grâces, que de sourires, que d'esprit:
Molière, Hugo, Musset, Verlaine,
Rabelais, Montaigne, Péguy...
France qu'on est heureux quand on est ton ami...
Voici des fleurs... Voici des vins
Dont le nom chatouille la gorge:
Pommard... Chambertin... Nuit-Saint-Georges,
Joyeux petits vins angevins!...
Pichets, flacons, vieilles bouteilles
Dont le bouquet nous ensoleille...
Vins de Champagne, Arbois, Pouilly...
France qu'on est heureux quand on est ton ami...

Et voici, dans le Nord, un tout petit village
De trois cent cinquante habitants...
C'est ici, sous de frais ombrages,
Que dorment pour toujours tant d'Anglais de vingt ans...
Pauvres cimetières touchants,
Pauvres croix que l'on voit fleurir à travers champs
Sous le ciel de la France,
C'est à vous, ce soir, que je pense...
Pauvres vieux Tammies endormis
Et qui semblent nous dire encore dans le silence:
"France, France... soyons amis..."

Tribune libre

Cas d'aberration mentale?

Il n'y a pires aveugles, décidément, que ceux qui ne veulent point voir.

Il était humain d'hésiter à croire, en 1939, à la possibilité d'une invasion massive par les hordes nazies des petits pays neutres d'Europe, la Belgique comprise. Il était permis, pour qui ne connaissait rien des secrets de la haute diplomatie internationale, de douter du caractère mondial de la guerre qui venait d'être déclenchée.

Depuis le coup de poignard, en 1940, de l'Italie fasciste dans le dos de la France alors militairement vaincue, depuis la destruction-surprise de la grande majorité de la flotte de guerre américaine du Pacifique à Pearl Harbour, sans que l'agresseur perfide, le Japon, ne perdît un seul navire, ni un avion, ni même un homme, comment comprendre qu'il y ait encore en 1944, donc après plus de quatre ans de tueries et d'assassinats de toutes sortes, des êtres humains, apparemment normaux, — des bêtes, — pour ne pas se rendre à l'évidence brutale, sanglante d'un conflit universel!

Le Canada, bien que pays le plus privilégié du monde civilisé dans les circonstances, n'a-t-il pas eu une vingtaine de ses propres navires coulés par des sous-marins allemands en une seule année et en plein golfe Saint-Laurent? Ces quelques faits tragiques, et autres qu'il serait oiseux de rappeler ici, dont personne ne saurait contester l'épouvantable véracité, n'ont-ils encore rien donné à réfléchir, semblable-t-il, à nos nationaux indécrotés et indécrottables.

Exemple significatif, éloquent: M. Omer Héroux, rédacteur-en-chef du Devoir, soulignant insidieusement, ces jours derniers, à l'attention de ses lecteurs que les Etats-Unis, nos voisins immédiats, "ne sont entrés dans la guerre qu'après avoir été attaqués", cela manifestement aux fins de justifier les isolationnistes laurentiens de leur opposition systématique, inébranlable à toute participation du Canada au présent conflit, participation volontaire aussi bien qu'obligatoire. Or, qui osera contester que si les Etats-Unis, tout comme le Canada, étaient entrés dans la fournaise dès 1939 avec la même fougue, la même détermination, qu'au lendemain de Pearl Harbour, le Japon s'en se-

rait lui-même tenu éloigné et que la conflagration mondiale qui menace de durer encore longtemps serait finie depuis au moins un ou deux ans; que nombre de villes historiques de la vieille Europe eussent été soustraites à une destruction totale ou même partielle; que des millions de vies humaines eussent été épargnées et que de millions de civils, vieillards, adultes, femmes et enfants, eussent cessé de subir les horreurs indescriptibles de l'occupation ennemie ou de la vie (?) dans les camps de concentration; que des centaines de milliers d'adolescents, ayant souffert moins longtemps de malnutrition, d'angoisses morales atroces et insoupçonnées d'un trop grand nombre, de logements insalubres, mal ou nullement chauffés en hiver, du manque de vêtements absolument nécessaires, de l'absence de tout médicament en cas de débilité ou de maladie, de l'impossibilité de faire ou de continuer leurs études, etc., etc., eussent été plus en état, l'Allemagne d'Hitler enfin vaincue, de se fonder à leur tour un foyer ou encore de prendre charge de ceux dont les chefs ne reviendront jamais, sans compter une multitude d'autres qui auront été écopés pour la vie et seront désormais incapables de fournir à leurs familles le moindre soutien matériel?

Et la France, atrocement blessée mais non mourante, demeurée à travers les siècles amoureusement, religieusement chère au coeur de tout Canadien français vraiment digne de ses origines et de son héritage intellectuel, spirituel et moral, ne serait-elle pas délivrée, enfin, d'une occupation ennemie la plus humiliante de son histoire?

Ce sont là, certes, de bien lugubres réflexions. N'y a-t-il pas lieu de s'y arrêter parfois, ne serait-ce que pour reconnaître égoïstement que le Canada fut et reste le seul pays au monde où il fait bon de vivre... grâce à nos héros canadiens et à leurs frères alliés qui allèrent barrière de leurs poitrines, en Europe occidentale, la route aux hordes barbares d'Hitler et, dans le Pacifique, avec les concours illimités de nos voisins américains, celle des côtes de l'Amérique du Nord aux légions nipponnes non moins barbares et féroce-ment sanguinaires...

Un vétéran.

Marchands ou industriels annoncez dans

L'AVENIR DU NORD

et

obtenez d'excellents résultats

Papotages du P'tit Doc

Encore ces bouts de vie ?

Le dernier papotage prenait fin sur un mot d'histoire, alors que le digne "Samson-les-bras-forts" allongait la mâchoire d'un piteux bourriquet d'Asie sur le crâne rebelle des Philistins. Ceux-ci, en plus de connaître la vitalité d'un tel bout d'os, durent sentir en celui-ci quelque chose de lourd, de massif et de brutal. Pourtant, il n'est pas plus fausse opinion que celle d'un ossement nuissif.

Le joueur d'osselets lors du massacre de l'un de ses sonores instruments, et le triturateur de viande au cours d'un pénible dépeçage n'ont pas manqué de noter la texture des os. Ceux-ci, loin d'être une masse pleine, présentent en leur tissu une infinité de petites cavités et rappellent vaguement la texture d'une éponge du commerce. Néanmoins cette ressemblance à l'éponge ne saurait inciter les humains à aller tenter l'élasticité du tissu osseux en un coup de bélier sur un mur de pierre: l'élasticité ici reste hors de discussion et l'assimilation à l'éponge n'en peut être une que de conformation et d'aspect.

La solidité de l'os et sa légèreté relative ressortissent justement à ces multitudes de vides minuscules. Chez les oiseaux, les vides minuscules se doublent de réelles poches où se prolonge le mouvement respiratoire; c'est en effet dans le sein même de l'os que s'allongent les sacs aériens. Toutefois, dans le cas de l'homme, la présence des vides ne garde aucun rapport avec l'acte respiratoire. L'homme, en mammifère perfectionné, n'ouvre pas à l'air le chemin de ses os et restreint sa respiration aux milliers d'alvéoles dont se forment les poumons.

L'ossement, quelle que puisse être sa texture, n'en reste pas moins dur. Cette dureté est due aux constituants minéraux de l'os. Pour les deux tiers de son volume, l'os se compose de phosphates tricalciques et de carbonate de calcium. La teinte de l'os dérive directement de ces deux composés minéraux. Le carbonate de calcium, en termes populaires, n'est rien d'autre que la pierre à chaux, ou le marbre, ou la marne. Ainsi arrive-t-il que les agriculteurs neutralisent l'acidité de leurs terres la substance dont manque l'ossature de leurs enfants. On a déjà vu le rôle que joue la vitamine D, et par conséquent le soleil, dans l'assimi-

lation du calcaire par le système; le rachitisme tomberait à zéro si l'on s'avisait de ne pas ménager les rayons solaires à l'épiderme des enfants en croissance et si l'on se décidait à remplacer un peu les liqueurs gazeuses grasse-estomac par le lait de nos vaches.

En somme deux tiers de l'os tiennent au minéral. L'autre tiers comprend une matière organique de nature protéinique; l'oséine ou ostéine. Il est intéressant de caractériser la présence de ces divers constituants dans un ossement nouvellement mort. Ainsi, jetons quelques gouttes d'acide chlorhydrique (ou muriatique) sur celui-ci. On note bientôt un bouillonnement. Cette réaction vive est caractéristique des calcaires, ou plus exactement des carbonates; que l'on jette l'acide sur quelque dalle bien lavée d'un portique de marbre, ou qu'on essaie sa force sur un de ces bouts de craie si chers aux vieux professeurs, on remarque le même bouillonnement, la même insurrection chez la victime. L'expérience réussit tout aussi bien avec du vinaigre; dans tous les cas, la fin de la réaction s'accompagne de la formation d'une poudre blanche. Par ailleurs, sur un os dont la partie minérale a pris la poudre d'escampette, on peut jeter de l'eau bouillante. On verra l'oséine tourner bientôt à une masse gélatineuse, à une espèce de Jell-O... moyennement appétissant. Pour obtenir la proportion relative de matière organique et de matière minérale, rien de plus simple que de brûler l'os; l'oséine a vite fait de se volatiliser et il ne nous reste bientôt que la partie minérale. Les os ne seraient pas le même si l'on chauffait l'os en vase clos, à l'abri de l'air. La transformation en CO₂ n'advient pas et le carbone de la protéine s'unirait au minéral pour nous donner du noir animal, source de nos cirages à chaussures.

Somme toute, les expériences sur l'os présentent le plus vif des intérêts. Un être un peu en peine pourra toujours y recourir dans le besoin. Il pourra ainsi obtenir son dessert à la gélatine, ruiner les bouts de craie d'un pion trop "santé" ou bien se fabriquer un cirage à chaussures dont s'éblouiront les yeux des belles.

P'tit Doc

T. S. F.

LILY DJANEL ET RAOUÏ JOBIN
DANS LES PRINCIPAUX
ROLES DE CARMEN

Relais par Radio-Canada, de la scène du Metropolitan Opera. — Une oeuvre dont le succès se poursuit sans cesse.

Pour l'émission du samedi,
22 janvier

Le samedi 22 janvier 1944 de
2 heures à 5 heures

Lily Djanel et Raouï Jobin interpréteront les principaux rôles de Carmen que le Metropolitan Opera a mis à l'affiche pour l'émission du samedi, 22, de 2 heures à 5 heures. Lily Djanel a joué Carmen, l'an dernier, avec un succès retentissant. Pour une chanteuse, l'interprétation du rôle de Carmen, c'est la consécration du talent. Il faut être aussi bonne chanteuse que bonne comédienne. Le Metropolitan, en confiant de nouveau ce rôle à Djanel, a su le reconnaître. Quant à notre compatriote Jobin, il possède le rôle de Don José avec un art qui le classe parmi les plus grands artistes de la scène lyrique. Les autres rôles ont été confiés à Nadine Conner (Micaëla) Thelma Vetioka (Frasquita) Lucille Brownling (Mercedès) Raouï Jobin (Don José) Alexander Sved (Escamillo) George Chohanovsky (El Doncaïro) Alessio de Paolis (El Romendado) Lorenzo Alvary (Zuniga) et John Baker (Morales).

Sir Thomas Beecham dirigera.

LE QUESTIONNAIRE DE LA JEUNESSE

Le samedi, 22, à 7 heures p.m.

Ce sont les classes de sixième et septième qui prendront part au jeu du Questionnaire de la Jeunesse le samedi, 22, à 7 heures du soir, à Radio-Canada. L'Oncle Pal dirigera. La séance sera relayée comme d'habitude de la salle de l'Ermitage.

Le samedi suivant, c'est-à-dire le 29, le jeu du questionnaire sera relayé du Palais Montcalm à Québec.

NOS COLLEGES AU MICRO

Le dimanche, 23 janvier

Nos Collèges au Micro, pour l'émission du dimanche, 23 janvier, seront le Petit Séminaire de Montréal et le Pensionnat de Jésus et de Marie. Le débat a pour sujet: Les salons littéraires du XVIII^e siècle.

Les délégués du Petit Séminaire de Montréal seront MM. Jacques Tisseur, Claude Vézina et Pierre Lafortune. Les délégués de Jésus et de Marie seront Mmes Madeleine Bélique, Lise Fortier et Liette Vernet.

HORACE, DE CORNEILLE
A L'AFFICHE
DE RADIO-CANADA

Les émissions du Théâtre classique de Radio-College — Jacques Auger à la direction — Explications de Jean-Charles Bonenfant.

Le dimanche, 23 janvier

Radio-Canada, poursuivant ses études sur le théâtre classique, fera entendre le dimanche, 23, à 1 heure 30 du soir, le premier acte d'Horace, de Corneille. Jacques Auger, ancien boursier de la province de Québec pour l'étude de l'art dramatique à Paris, dirigera l'émission. M. Jean-Charles Bonenfant expliquera l'oeuvre au point de vue littéraire.

Les autres actes seront expliqués les dimanches suivants à la même heure.

LE CLAVECIN

Le dimanche, 23 janvier à
10 heures 45 p.m.

Henry Adaskin, violoniste et commentateur, et Francis Marr, pianiste, ont été invités à prendre part au concert que donnera Greta Krauss, claveciniste, le dimanche, 23, à 10 heures 45 du soir, à Radio-Canada.

Greta Krauss qui, comme on l'a déjà dit, exécute des oeuvres écrites pour le clavecin par Bach, Couperin et Scarlatti, s'entretient ensuite avec ses invités du caractère des oeuvres en question et de leur adaptation au clavecin.

"DIVERTISSEMENT" DE JACQUES IBERT

Au programme de l'orchestre symphonique de Toronto. — Pour l'émission du mardi, 25 par Radio-Canada.

Le mardi, 25 janvier, à 9 heures

L'orchestre symphonique de Toronto au concert que transmettra Radio-Canada, le mardi 25 janvier, de 9 heures à 10 heures exécutera un oeuvre fort originale de Jacques Ibert, "Divertissement". On remarque aussi au programme le Concerto de Tchaikowski, pour violon.

Jacques Ibert dont on connaît déjà l'Escales est un compositeur dont le talent s'est affirmé dans plusieurs oeuvres versées maintenant au grand répertoire. Il a aussi écrit, avec une étonnante facilité, une musique de scène que le cinéma a utilisée d'une façon très heureuse. En plus d'Escales, on lui doit encore le Roi d'Yvetot, Angélique et les Rencontres où "l'on admire, à écrit Villermier, l'originalité et la maîtrise."

Ces concerts de l'orchestre symphonique de Toronto sont sous la direction générale de Sir Ernest MacMillan.



Reportage photographique d'une séance récente de L'Heure Dominicale aux postes du réseau français de Radio-Canada. Cette tribune où l'on remarque ici, le R. P. Adrien Malo, O.F.M., M. Clément Morin, P.S.S., le R. P. Marcel-Marie Desmarais, O.P., directeur de cette émission, le R. P. Césaire Forest, O.P., le R. P. Emile Legault, C.S.C. et Monsieur R. Daveluy, de Radio-Canada, répond aux questions soulevées par les auditeurs, le dimanche après-midi, à 5 heures.

"Les Amis de l'Art"

L'Association est heureuse d'offrir à ses membres des billets à prix de faveur pour les spectacles suivants:

Les 24, 26, 28 et 29 janvier en soirée à l'Ermitage, Les Compagnons de St-Laurent présenteront "Le Chant du Becreau", comédie dramatique de Gregorio et Maria Martinez Sierra.

Des laissez-passer sont à la disposition des membres pour le concert d'orgue Casavant, qui aura lieu à l'église St-André et St-Paul, le 31 janvier prochain. Artiste invité: M. E. Power Briggs, organiste à l'Université Harvard.

L'Alliance Française, le Club Littéraire et Musical de Montréal, La Société d'Etudes et de Conférences, la Ligue Américaine Française offrent généreusement des laissez-passer aux Amis de l'Art pour leurs conférences. Nos membres intéressés sont priés de communiquer avec nos bureaux.

La prochaine émission radiophonique spéciale aux Amis de l'Art aura lieu samedi 23 janvier, au poste C.K.A.C. de 12 h 15 à 12 h 30 p.m. M. Pierre Normandeau, artiste-professeur à l'Ecole des Beaux-Arts parlera de la sculpture pour la jeunesse. Mlle Jacqueline Savard du poste fera quelques commentaires sur la prochaine exposition des chefs-d'oeuvre de la peinture qui sera tenue à la Art Gallery du 9 mars au 9 avril.

Montréal et Québec

On a vu que la presse de langue anglaise du Québec a vigoureusement protesté contre l'intervention du gouvernement Godbout dans le règlement de la récente grève des policiers et des pompiers de Montréal. En voici les raisons, selon un journal de... Toronto, le Saturday Night. (Nous avons emprunté à notre confrère le Canada la traduction de l'article cité et paru en date du 25 décembre.)

Les journaux de langue anglaise de Montréal ont violemment attaqué la semaine dernière le premier ministre Godbout parce que son gouvernement a recommandé aux autorités municipales de Montréal d'accéder à la demande formulée par une union du Congrès canadien du travail de la reconnaître comme agent de négociation pour les pompiers et les policiers de Montréal. Nous soupçonnons que ces reproches ont été réellement suscités presque autant par sa politique d'électricité que par sa politique ouvrière. La mesure prise par le gouvernement de Québec en vue d'innover les tactiques adoptées par l'Ontario il y a plusieurs années, et en vue d'exproprier quelques-unes des entreprises hydroélectriques de la province, n'a pas été accueillie avec empressement par les journaux de langue anglaise de Montréal, mais ce n'est pas là ce qu'on peut appeler une superbe occasion d'enfermer en campagne contre M. Godbout.

Nous rejetons autant que n'importe qui l'idée que les pompiers et les policiers puissent avoir le droit de déclarer la grève. C'est aussi l'attitude de M. Godbout. Mais il maintient qu'il n'y a rien dans la loi en vigueur qui les prive de ce droit, et que la seule façon de les empêcher de faire la grève c'est de légiférer de façon à ce qu'ils ne fassent pas la grève. Il propose qu'on légifère à cette fin, à la prochaine session — sans doute avec les garanties adéquates qui les assureront d'être bien traités, quant aux salaires et aux conditions d'embauchage. (Pendant une période d'inflation telle qu'il se peut que nous ne puissions pas l'empêcher, un groupe d'employés qui ne peut pas faire la grève se trouve dans une faible position économique). Dans l'intervalle, comme la grève avait été déclarée en vue d'obtenir qu'on respecte les recommandations d'un comité d'arbitrage, recommandations que la Commission des affaires municipales de Québec qui contrôle les affaires de la ville avait refusé d'accepter, M. Godbout "a conseillé" à la Commission de les accepter, ce que, la Commission, étant un intermédiaire de son gouvernement et nommé par son gouvernement, n'a pas tardé à faire.

Cela ne semble pas être à notre avis une attitude contraire à la raison. Le Congrès canadien du travail soutient que, en affiliant les

policiers et les pompiers de Montréal à son groupement, il ne désire pas les inviter à faire la grève, et qu'il ne demande pas le droit de les inviter à ce faire. Il ne s'opposera donc vraisemblablement pas à ce qu'on légifère de façon à ce qu'on les empêche de faire la grève, à condition, comme nous le disions, qu'on leur accorde d'autres garanties de sécurité au cas où ils auraient à formuler des demandes légitimes quant aux salaires et aux conditions de travail. Ce que les journaux de langue anglaise de Montréal soutiennent, c'est le droit de l'employeur de déterminer unilatéralement les salaires et les conditions d'embauchage des ouvriers, en "brisant" toute grève qu'ils peuvent tenter de faire. Les éditeurs de langue anglaise débordent de références à l'appui de la manœuvre Coolidge à Boston il y a vingt-cinq ans; mais quelques changements d'importance sont survenus dans le monde depuis ce temps, et l'on ne peut pas ressusciter l'ère de Coolidge même pour plaire au Star de Montréal.

Le Star dit que "le gouvernement provincial s'est montré indigne d'exercer l'autorité sur la métropole". Le gouvernement provincial est l'exécutif de la Législature provinciale qui est l'autorité souveraine sur "cette métropole" en ce qui concerne tous les problèmes locaux, et ce conformément à l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. Est-ce que le Star désire que Montréal cesse de faire partie de la province de Québec? Est-ce qu'il désire que l'île de Montréal en vienne à constituer une province indépendante avec sa propre Législature? Sinon, il devra reconnaître que le gouvernement provincial est "digne de l'autorité qu'on lui a donné sur cette métropole" et peut, lorsque "cette métropole" est trop dans le pétrin, lui venir en aide et inculquer un peu de sens commun à sa façon d'agir.

Reporter et journaliste

(Par Marc René de COTRET)

A bâtons rompus, comme il le dit lui-même, notre camarade et confrère Théo Lévesque, reporter des faits divers à "La Patrie", a promis, ces jours derniers, les membres du Conseil Lafontaine des Chevaliers de Colomb, rue Saint-Hubert, à Montréal, de la salle de rédaction à la morgue, sur la scène du meurtre, etc., etc.

Présent à ses nombreux et enthousiastes auditeurs par M. l'abbé Antonio Mondor, vicaire de la paroisse Saint-Anselme, M. Lévesque, dès le début de sa causerie, s'excuse. Il ne veut ni prêcher, ni défendre, ni excuser, ni justifier les habitudes ou les caprices de ses confrères en journalisme... mais il narre exactement la corvée quotidienne du chasseur aux nouvelles.

"Il faut être gaillard pour exercer ce dur métier", dit le conférencier, "et ce que nous avons à faire nous devons le faire coûte que coûte. Contrairement à une opinion trop répandue malheureusement, dans le public, surtout chez nos compatriotes, nous ne sommes pas journalistes uniquement pour gagner notre vie, ou pour accumuler un fonds de pension; nous y sommes parce que nous aimons la carrière et parce que nous aimons le mouvement".

Et M. Lévesque relata la tâche quotidienne du reporter, faite d'incidents vécus et pleinement vécus. "N'est pas journaliste qui veut", dit-il, "n'est pas reporter non plus le premier bachelier qui se croit littérateur". Et M. Lévesque établit une comparaison entre le journaliste, qui a tout le temps voulu pour écrire et le reporter qui écrit à toute vapeur. Le chef des nouvelles a "soin" du reporter; il est vorace, il lui faut constamment de la copie et du neuf.

Le reporter vient donc s'adresser au chef de nouvelles et lui demander une "position". Admis dans le cénacle, il est immédiatement assigné aux funérailles. Si on débute dans la vie pour la cérémonie du baptême, on nait à la vie journalistique par l'autre bout; qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il neige, que le thermomètre dégringole, il lui faut suivre le cortège.

Puis il ira rencontrer, s'il montre un peu de talent, acteurs, actrices, célébrités qui nous visitent. Le reporter doit se montrer blasé comme s'il connaissait la vedette depuis sa plus tendre enfance. Cette dernière se montre toute surprise de la réception... tant mieux! Elle parle d'autant plus.

Après ce temps de probation, le reporter passe à un service quelconque. Il devient journaliste en titre. Il héritera des nouvelles religieuses, de la traduction des dépêches ou encore des hauts et bas de vignettes. Si notre as a de l'ambition et veut s'illustrer, le "patron" l'enverra à la morgue, aux incendies, ou encore, "ex-officio" au service de la police quand il y aura un "beau" meurtre. Là notre homme fera ses preuves. Il y a aussi la politique, service qui fait l'envie de tous les journalistes pour une multitude de raisons.

M. Lévesque en vient au journalisme à sensation. On traite de "jaune" un journal qui publie trop de détails. Et sur cette donnée d'un grand journaliste, John night, M. Lévesque explique par des aperçus intéressants le travail du spécialiste en "crimes" ou policier.

Finalement, M. Lévesque dresse l'horaire de la journée du reporter, avec force détails et exemples typiques.

Parents prenez garde aux tuberculeux

"Si nous voulons réduire notre mortalité par tuberculose à un taux minimum, déclare le docteur LaSalle, Labege, chef de la division de la tuberculose au ministère de la santé et du bien-être social, le concours de chaque famille et de chaque individu est indispensable. La surveillance des enfants doit se poursuivre depuis la naissance jusqu'à l'âge adulte. Les organisations antituberculeuses de la province sont impuissantes à assurer seules cette surveillance. Combien de mères de famille exigent en temps normal un certificat de compétence et d'honnêteté de la domestique qu'elles engagent sans seulement s'informer de son état de santé. Et pourtant, à cette domestique qui peut être tuberculeuse, on confiera le soin de ses enfants avec lesquels elle aura des contacts immédiats et répétés. Quant l'enfant a grandi, s'occupe-t-on de l'état de santé de ses petits compagnons de jeux?"

"Si l'on considère qu'il existe, dans notre province, de quinze à vingt mille foyers affectés par la tuberculose, beaucoup d'enfants échappent difficilement à la contamination qui les guette. Ils y résisteront d'autant mieux que nous saurons leur préparer un organisme vigoureux, et c'est le but de la vaste campagne pour une saine alimentation qui se poursuit actuellement. Une bonne hygiène préventive et une alimentation raisonnée permettront à vos enfants de se défendre contre les microbes qui menacent de les contaminer, ou qui vivent à l'état latent dans leur organisme et n'attendent qu'une déficience général pour se réveiller et se multiplier au point de créer la maladie."

Les y résisteront d'autant mieux que nous saurons leur préparer un organisme vigoureux, et c'est le but de la vaste campagne pour une saine alimentation qui se poursuit actuellement. Une bonne hygiène préventive et une alimentation raisonnée permettront à vos enfants de se défendre contre les microbes qui menacent de les contaminer, ou qui vivent à l'état latent dans leur organisme et n'attendent qu'une déficience général pour se réveiller et se multiplier au point de créer la maladie."

L'AVENIR DU NORD

publié par
L'Avenir du Nord Cie, Ltée,
imprimé par
J.-H.-A. Labelle, Limitée

PERDU

Un bracelet en argent ciselé serti de pierres noires. Perdu en face Hôtel Lapointe, lundi le 17 entre midi et midi et demi. Valeur sentimentale attachée à ce bracelet. Rémunération à qui rapportera à Mme Marin hôtel Lapointe.

PIANO A VENDRE

Bon piano en parfait ordre à vendre. S'adresser à 325, rue O'Shea.

A VENDRE

Poulailler neuf avec 150 poulettes ponduses et emplacement de 189 pieds de long et 50 de large ainsi que propriété. Sacrifierait pour cause de maladie. S'adresser à 283, rue Laviolette, Saint-Jérôme 21 P.

COIN DES PROFESSIONNELS

LEGALTY & LEGALTY
AVOCATS et PROCUREURS
L.-L. LEGALTY, K.C.
FERNAND LEGALTY, B.A., LL.B.
Tél. 60 — 295, rue Main

Paul Larose, B.A., LL.B.
AVOCAT
84, rue Bainville
SAINT-THERÈSE
Téléphone 230
Résidence 185

Résidence: EL 3070

GUY FAVREAU
AVOCAT
Edifice Versailles
Chambre 100
HA. 7323
60 ouest, rue Saint-Jacques
MONTREAL

MARIO BEAUDRY
B.A., LL.M.
Avocat et Procureur
STE-AGATHE-DES-MONTS
Résidence: 159, Tour du Lac
Tél. 374
Bureau: 43, S.-Vincent
Tél. 217

NOTAIRE

Bureau
Edifice "Thémis"
Chambre 612
19, S.-Jacques O.
MONTREAL
Tél. LA. 7268-7269

J.-MARC VERMETTE
NOTAIRE
Saint-Janvier
Co. Terrebonne
Tél. 622-22

LOUIS NICOLAS
ARCHITECTE
430, rue MELANÇON
Tél. 510

SAINT-JEROME
Lorenzo Bélanger,
C.P.A.

Comptable public licencié
Expert en impôts sur le revenu
et taxe de vente
630 ouest, DORCHESTER
MONTREAL

HONORE GERVAIS
par
AEGIDIUS FAUTEUX
1864-1915

"Sa vie est un bel exemple et contient des leçons dont nous devons profiter."
Jules-Edouard Prévost
En vente chez les principaux libraires de Montréal, à 50 sous.

Commerce demandé

On demande à acheter un commerce actuellement établi. Paierait comptant.

S'adresser à: 15 ave Godmer
Saint-Jérôme

PETITES ANNONCES

Maison à louer, à vendre, meubles usagés, demande d'emploi, objets perdus, etc., etc.

Tarif
2 sous le mot, minimum, 40c, ou insertions
pour \$1.00.

"CORRESPONDANCE"

Pour trouver votre idéal?... Vous marier? Vous distraire, faire des connaissances, etc., faites partie de notre club et abonnez-vous au Car-net Social, \$1.00 par année. Ecrivez pour détails et listes des membres au CLUB NATIONAL DE CORRESPONDANCE, Casier Postal, 1722, QUEBEC.

GASTON GIBEAULT
AVOCAT
de BOURASSA & GIBEAULT
Tél. 60 — 5, rue Préfontaine
SAINT-AGATHE-DES-MONTS
Résidence: ATLANTIC 3297

CLAUDE PREVOST
AVOCAT
Substitut du procureur général
Chambre 313
132 ouest, rue Saint-Jacques
MONTREAL
Bureau: Plateau 5060-5069

RÉSIDENT
RUE ST-LOUIS
TERREBONNE
Tél. 108

Lucien Bourbonnais
AVOCAT — BARRISTER
10 OUEST, RUE ST-JACQUES
SUITE - IMMEUBLE THÉMIS
Plateau 5241

HENRI PREVOST
AVOCAT
335, rue LABELLE
Tél.: 35
SAINT-JEROME, Qué.

Téléphone: Plateau 5069

DENTISTE

LEANDRE PREVOST
AVOCAT
Immeuble Transportation
Chambre 313
132 ouest, rue Saint-Jacques
MONTREAL

Dr Jules Pagé
CHIRURGIEN - DENTISTE
Ex-interne à Forsyth, Boston
310, rue SAINT-GEORGES
SAINT-JEROME

Armand Parent
COMPTABLE-VERIFICATEUR
Autorisé de la Commission
Municipale de Québec
CLASSE "A"

Rés.: 389, boulevard Melançon
Bureau: 500, avenue du Palais
SAINT-JEROME

Examen de la vue 304 S.-Georges
Lunettes S.-Jérôme

André Racine, O. O. D.
SPECIALISTE POUR LA VUE
Tous les jours de 9 h. a.m. à 6 p.m.
Le soir sur appointment
Téléphone 626

TERRE A VENDRE
Terre à vendre à Saint-Janvier,
environ 80 arpents, 3 milles du village,
chemin gravé, bonnes conditions.
Pour régler succession. S'adresser à J.-M. Vermette, N.P., S.-Janvier,
ou chambre 904, 10 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal.

TERRE A VENDRE
60 arpents cultivables, 100 arpents
boisés avec 1200 érables. Outillage
complet pour cabane à sucre. Bâtiments récents. A bon marché, avec
ou sans roulement. S'adresser à René
Labelle, rue Côte John, S.-Jérôme.

LOGEMENT A ECHANGER
Echangerait un logement de 7
pièces à deux étages pour un 4 ou
5 appartements, bas avec cour. S'adresser à Imprimerie J.-H.-A. Labelle,
J.-P. Beaulieu, 14-21-23-P.

CULTIVATEURS, ATTENTION!
A charroyer 200 mille pieds de
bois du 6ième rang de Saint-Calixte,
à un endroit sur chemin du lac
Connelly, distance 1 mille. A QUI
LA CHANCE? S'adresser à M. P.
Le Pariseau, Saint-Jacques de Montcalm,
Téléphone 71.

ELEVEURS DE VOLAILLES
Assurez-vous d'un bon nombre de
poussins au cours de la saison
prochaine. Des poussins vigoureux
représentent de futures bonnes poules
et assurent une plus généreuse
livée d'oeufs. Protégez-les en
envoyant vos commandes dès aujourd'hui.
Demandez notre catalogue
pour 1944 et informez-vous de nos
prix pour poussins approuvés par
le Gouvernement. Nous vous garantissons
satisfactions. Monkton Poultry Farms, Monkton, Ont.

A VENDRE
Deux chevaux à vendre, s'adresser
à M. Aurèle Lanthier, Mont-Rolland, P.Q.

A VENDRE
Propriété d'un étage. Bien construite à vendre. S'adresser à 514, rue Latour.

Nouvelles du comté de Terrebonne

L'honorable Hector Perrier

A Québec vendredi, le 14 du courant, l'honorable Hector Perrier assistait à des réunions du Conseil des ministres et travaillait à la préparation de projets de législation pour la session présente. Samedi, de retour à Montréal, il passait l'avant-midi à son bureau, recevant plusieurs visiteurs. A midi, il était présent à la Palestine Nationale où avait lieu la clôture de la campagne de souscription à l'œuvre du Foyer d'accueil des soldats canadiens-français. Il revenait passer l'après-midi à son bureau où il accordait son attention à un volumineux courrier. A 6.30 heures de la soirée, on le retrouvait au lunch offert par la Société des Éditeurs canadiens et à 9.30 heures, en compagnie de Madame Perrier, il présidait le bal organisé en l'hôtel Mont-Royal par les étudiants de l'École Polytechnique et l'École des Hautes Études Commerciales. Dimanche, il présidait à l'inauguration officielle de la Bibliothèque Saint-Sulpice. Lundi, à son bureau de Montréal, le ministre recevait plusieurs personnes et mettait le complément à certains travaux déjà commencés. Il passait la soirée à Montréal-Est et partait par le train de nuit pour Québec où, mardi, il assistait à l'ouverture de la session et, mercredi et jeudi, aux séances de la Chambre et à des réunions du Conseil des Ministres.

Retour de Kiska

Le soldat Raymond Ménard, du 1er Bataillon des St-John's Fusiliers, (M. G.), récemment revenu de Kiska, aux Aléoutiennes, est en visite chez ses parents M. et Mme Moïse Ménard, 750 rue Saint-Georges, à Saint-Jérôme. Sa famille demeure autrefois à L'Abbaye.

Ce courageux jeune homme de 23 ans s'est enrôlé volontairement dans l'armée canadienne, il y a 3 ans déjà. Après un court séjour au camp militaire de notre ville, il passa six mois à North Sidney en Nouvelle-Ecosse et de là, il fut envoyé à Nanaimo, en Colombie-Britannique durant huit mois environ. Finalement, le soldat Ménard, prit part à l'invasion de Kiska et y séjourna avec 30.000 canadiens sous les ordres du Colonel Ménard, le héros de Dieppe.

De retour de sa lointaine garnison ce courageux soldat canadien sera prêt à l'armée américaine des parachutistes-commandos et rejoindra son unité au début de février. C'est un débrouillard, énergique et volontaire qui fait honneur à sa race.

Condoléances

A une session spéciale du Conseil municipal de la ville de Saint-Jérôme, tenue le 12 janvier 1944, dans la salle ordinaire des délibérations dudit Conseil, à l'hôtel-de-ville, 280, rue Labelle, et à laquelle étaient présents : M. le maire, Dr Alfred Chénier, M. MM. les échevins A. Vaillancourt, I. Danis, J. Chartrand, H. Trudel, L. Juteau et J. Forget, formant quorum sous la présidence de M. le maire.

La résolution suivante a été adoptée :

Sympathies à M. Chs-Ed. Huot ex-échevin.

Il est unanimement résolu : Que ce Conseil a appris avec le plus vif regret le grand deuil qui atteint M. Charles-Edouard Huot, ex-échevin de la ville de Saint-Jérôme, par le décès de sa mère, Mme Camille Huot.

Que ce Conseil offre à M. Huot et à sa famille, ses plus sincères sympathies.

Que copies de la présente soient transmises à M. Huot et aux journaux locaux.

Adopté à l'unanimité
Le Greffier
(Signé) E. Martin

Ouverture officielle des activités de la Chambre de Commerce des Jeunes

Mardi soir, 18 janvier, avait lieu à Saint-Jérôme, l'ouverture officielle des activités de la Chambre de Commerce des Jeunes de Saint-Jérôme. Cette réunion préliminaire groupait environ 60 personnes qui étaient directement intéressées à ce nouveau mouvement.

Pour la circonstance, l'invité d'honneur, comme conférencier, était M. Maurice Rinfret, trésorier de la Chambre de Commerce des Jeunes de Montréal. Le président provisoire de la Chambre des Jeunes de Saint-Jérôme était Me Lucien Thinel, avocat de Saint-Jérôme, et Me Henri Prévost agissait comme secrétaire. Me Thinel a indiqué brièvement les buts de la nouvelle Chambre locale, et a énuméré les principales activités qui doivent rayonner dans les cadres de la Chambre des Jeunes.

M. Maurice Rinfret a exposé brillamment la formation d'une Chambre de Commerce des Jeunes, et a détaillé les différents comités qui doivent composer une Chambre bien organisée : comité des œuvres sociales, des visites industrielles, des dîners causeries, des sports, de la pratique oratoire, etc. Il a mis les nouveaux membres en garde contre les relations politiques qui ne doivent pas apparaître dans nos réunions, et a insisté sur la coopération qui doit exister chez tous les membres. Le comité d'après-guerre doit être des plus actifs, parce qu'il aura à s'occuper de problèmes urgents. En somme, une Chambre de Commerce des Jeunes devrait être le centre d'où rayonneraient toutes les activités économiques et sociales pour le plus grand bien de Saint-Jérôme.

Il y eut ensuite de courtes discussions sur la formation du Conseil local et la rédaction de la constitution de la Chambre. Le tout s'est terminé sur une note gaie et il n'y a pas de doute que tous ceux qui étaient présents garderont un excellent souvenir des débuts prometteurs de la Chambre de Commerce des Jeunes. Le mouvement est lancé sérieusement et bientôt nous l'espérons, Saint-Jérôme sera une recrue intéressante dans les cadres de la Fédération des Chambres de Commerce de la Province de Québec.

Journée d'Action Catholique

Le Comité paroissial d'Action Catholique organise pour le dimanche 23 janvier prochain, une Journée d'Action Catholique qui réunira les officiers dirigeants des diverses associations auxiliaires jérômiennes. Parmi les membres des mouvements spécialisés qui prendront part à ces réunions il y aura les membres de la J.O.C., J.E.C., J.I.C., L.O.C., sections masculines et féminines, ainsi que les membres des associations de bienfaisance, des congrégations féminines et masculines, les Artisans-Canadiens, les Chevaliers de Colomb, les Forestiers-Catholiques, Les Cercles d'Étude, Cercle Sainte-Paule et autres. Environ cent huit invités assisteront à la messe de 9 heures, à laquelle officiera le chanoine Emile Dubois. Le sermon de circonstance sera prononcé par le révérend Père Lorenzo Gauthier, C.S.V.

Dans l'après-midi, à 2 heures à l'École Normale, les délégués se réuniront pour une séance d'Étude, le sujet traité sera : la messe. Au Pensionnat des Saints-Anges, durant la soirée le public est invité à se joindre aux délégués pour une soirée instructive et récréative qui sera présidée par Mgr Albert Valois, directeur diocésain de l'Action Catholique, conjointement avec le chanoine E. Dubois, curé de Saint-Jérôme. Le révérend Père Gauthier sera le conférencier et la partie musicale sera confiée au charmant septuor de la Bonne Chanson dirigé par M. de Blaquière.

La semaine prochaine nous donnerons un compte-rendu détaillé des activités de cette Journée d'Action Catholique en notre ville.

Colonne paroissiale

TRAVERSY — A M. et Mme Léopold Traversy, (née Thérèse Bertrand), un fils né le 5 janvier et baptisé le 6 janvier, J.-Eugène-Rosario-Jean-Pierre, Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Bertrand.

CAMPBELL — A M. et Mme Roland Campbell, (née Claire Thibault), un fils né le 3 janvier et baptisé le 6, J.-Pierre, Parrain et marraine, M. et Mme Emmanuel Campbell.

DESROCHERS — A M. et Mme Chs-Emile Desrochers (Agathe Pichette), une fille née le 7 janvier et baptisée le 9, M.-Françoise-Gabrielle-Jocelyne, Parrain et marraine, M. et Mme Stanislas Pichette.

DROUIN — A M. et Mme Frobey Drouin, (Gabrielle Desjardins), une fille née le 7 janvier et baptisée le 9, M.-Louise-Ghislaine, Parrain et marraine, M. et Mme Zoël Drouin.

BRISSON — A M. et Mme Firmin Brisson, (Juliette Poirier), une fille née le 9 janvier et baptisée le même jour, M.-Marguerite-Louise, Parrain et marraine, M. et Mme Isidore Tournier.

PAQUIN — A M. et Mme Marcel Paquin, (Marie-Paule Ledoux), un fils né le 7 janvier et baptisé le 9, J.-Gaëtan-Jacques, Parrain et marraine, M. et Mme Henri Paquin.

RICHER — A M. et Mme Elie Richer, (Rose-Anna Boisvenu), un fils né le 4 janvier et baptisé le 9, J.-Théophile-Donat-Réal, Parrain et marraine, M. Donat Dupont et Mlle Gertrude Turcotte.

DELAACHEVOTRIERE — A M. et Mme André DeLachevotrière, (Hélène Sauvageau), une fille née le 7 janvier et baptisée le 9, Marie-Huguette-Pierrette - Carmen, Parrain et marraine, Rénald et Jeannine DeLachevotrière.

DESORMEAUX — A M. et Mme Emile Desormeaux, (Laurette Labelle), un fils né le 4 janvier et baptisé le 9, J.-Henri-Jean-Marc, Parrain et marraine, M. et Mme Henri Desormeaux.

PAPINEAU — A M. et Mme René Papineau, (Laurette Gingras), une fille née le 10 janvier et baptisée le 11, M.-Lydia-Henriette-Suzanne, Parrain et marraine, M. et Mme Henri Cloutier.

MARINIER — A M. et Mme Jean-G. Marinier, (Emilie Leger), une fille née le 10 janvier et baptisée le 15 janvier, Georgiana-Catherine-Sonia, Parrain et marraine, M. et Mme Damien Marinier.

AUBRY — A M. et Mme Jules Aubry, (Marie-Anne Pilon), un fils né et baptisé le 15 janvier, J.-Fernand-Gérard, Parrain et marraine, Fernand Pilon et Thérèse Pilon.

LOCAS — A M. et Mme Jean Locas, (Luce Patry), une fille née le 14 et baptisée le 15 janvier, M.-Simonne-Solange, Parrain et marraine, M. et Mme Paul Locas.

PAQUETTE — A M. et Mme Sam Paquette, (Florentine Tremblay), une fille née le 15 et baptisée le 16 janvier, M.-Lucille-Micheline, Parrain et marraine, M. et Mme Réal Gougeon.

TOUCHETTE — A M. et Mme Georges Touchette, (Henriette Bessette), une fille née le 14 janvier et baptisée le 16, M.-Claudette-Nicole, Parrain et marrain, Hormidas Bessette et Rose Bessette.

BEAUREGARD — A M. et Mme Roger Beauregard, (Camilla Charon), un fils né le 30 décembre et baptisé le 16 janvier, M.-Joseph-Gabriel-Rodolphe, Parrain et marrain, Gabriel Lamarre et Juliette Larose.

VAUDRY — A M. et Mme Roméo Vaudry, (Germaine Paquette), un fils né le 16 et baptisé le 17 janvier, J.-Jean-Louis-Richard, Parrain et marrain, M. et Mme Antime Paquette.

LAVOIE — A M. et Mme Marcel Lavoie, (Rita Forget), une fille née et baptisée le 17, M.-Marcelle-Monique, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Lavoie.

DEVOYAU — A M. et Mme Roger Dévoyau, (Jeannette Chartrand), un fils né le 17 et baptisé le 18 janvier, J.-Romuald-André, Parrain et marraine, M. et Mme Romuald Dévoyau.

Fiançailles

M. et Mme Adrien Bouvrette annoncent les fiançailles de leur fille Madeleine avec M. Florian Larose, fils de M. et Mme Wilfrid Larose, de Saint-Jérôme.

Soirée récréative gratuite

Les Chevaliers de Colomb invitent les membres de leur association ainsi que leurs épouses, leurs amis et amies, à une soirée récréative qui aura lieu le samedi 29 janvier prochain. Un orchestre fera les frais de la musique de danse. On organisera des danses canadiennes (sets), afin de mettre de l'entrain et de la gaieté parmi l'assistance.

Système de transport aérien

Le Conseil municipal prend communication d'une lettre de InterCity Airlines Company de même que d'une autre lettre de Dominion Helicopter Air transit Co. par lesquelles ces compagnies expriment leur intention d'établir, dès que les circonstances le permettront, un système de transport des passagers par hélicoptère entre les principaux centres de la province, la Ville de Saint-Jérôme étant comprise dans l'itinéraire.

Reconnaissant les avantages multiples d'un tel système de transport, il est proposé par l'échevin Chartrand appuyé par l'échevin Trudel que ce conseil appuie hautement l'entreprise préconisée par InterCity Airlines Company et Dominion Helicopter Air transit Co. que ce conseil serait heureux de voir un tel système de transport organisé et que l'on mit la Ville de Saint-Jérôme sur le parcours desservi par les hélicoptères. En plus, il prie les autorités fédérales de bien vouloir accorder aux demandes de ces compagnies toute la considération qu'elle méritent.

Engagement d'un commis

Le contremaître de la ville ayant fait rapport au Conseil municipal qu'il est dans l'impossibilité de contrôler le temps d'un aussi grand nombre d'employés aux divers chantiers municipaux, le comité a donc recommandé que M. Ludger Labelle, fils, soit engagé comme commis temporaire au service du contremaître, pour la tenue du temps des ouvriers. Le salaire de M. Labelle sera de \$0.45 l'heure et ses heures de travail seront de huit heures du matin jusqu'à ce que son travail de la journée soit complété.

Patinoires publiques

Considérant qu'il a été accordé \$200.00 à chacun des entrepreneurs des patinoires publiques dans les cours des écoles, ce comité recommande que ce montant leur soit payé à raison de \$80.00 pour le premier mois et de \$60.00 pour les deux mois suivants, à la condition toutefois qu'ils aient accompli leur travail entièrement étant sujet aux conditions de la résolution du 27 décembre 1943 au cas où ils abandonneraient avant la fin d'un mois. Ils ont donc reçu la somme de \$80.00 le 15 janvier dernier, et le 15 février tout comme à la date du 15 mars, ils recevront chaque fois la somme de \$80.00.

Pelle à vapeur

Considérant que d'après le rapport du contremaître, il n'est pas avantageux ni pour la ville ni pour les intéressés de continuer les travaux de constructions de tranchées d'égouts et d'aqueduc en utilisant la pelle à vapeur et le compresseur loués de M. Paul Beauchamp, le comité a recommandé qu'un avis soit donné sans délai à M. Beauchamp que la municipalité n'entend plus continuer la location de cette machine après le 12 janvier courant. Les travaux de creusage seront continués avec le seul outillage que possède la ville et par les ouvriers eux-mêmes.

Charrochage de la neige

Après avoir entendu les explications fournies par le contremaître concernant le coût du charrochage de la neige, lequel est beaucoup plus élevé lorsque fait par les camions, le comité a donc recommandé qu'à l'avenir on charrole la neige par voitures à traction animale seulement.

Avis de règlement

Imposition des taxes foncières. L'échevin A. Vaillancourt donne avis qu'à la prochaine session régulière ou spéciale du Conseil municipal, il proposera un règlement décrétant l'imposition des taxes foncières pour l'année 1944, conformément aux estimés budgétaires approuvés par le dit Conseil.

Vol avec effraction

Deux jeunes voleurs qui pénétrèrent avec effraction dans la gare de Mont-Tremblant, furent arrêtés ces jours derniers par la sûreté provinciale et traduits devant le juge de paix Charles-Ed. Marchand qui les condamna à comparaître devant la cour de magistrat le 24 janvier prochain. Les inculpés Emmanuel Pagé âgé de 18 ans et René Meilleur, âgé de 17 ans, natifs de Sainte-Agathe-des-Monts sont actuellement détenus à la prison de Saint-Jérôme.

Constructions

Dans le domaine de la construction à Saint-Jérôme, il faut signaler l'agrandissement projeté dans deux semaines, au magasin de la Compagnie Légaré, Limitée, rue Labelle. L'architecte est M. Ludger Venne de Montréal et le contracteur M. C. Desjardins, de Saint-Jérôme. On érigea un entrepôt de 51' x 51' x 17' et un garage au coût de \$8,700.00.

Les religieuses de Sainte-Anne projettent de faire des alterations à l'École Normale, avenue du Palais, au coût de \$20,000. L'architecte Siméon Brais, de Montréal surveillera les travaux de réfection qui seront donnés à la journée et par sous-traité ; deux classes additionnelles seront ajoutées à la construction actuelle. La révérende sœur Sainte-Thérèse de Saint-Augustin est supérieure à l'École Normale.

M. A.-J. Todd, 633, rue Saint-Georges, entreprendra sous peu des réparations à sa résidence afin de la transformer en plusieurs petits appartements. Les travaux s'élèveront à environ \$3,000.00 nous informet-on.

Chambre de Commerce cadette

En ce qui concerne l'organisation d'une Chambre de Commerce des Jeunes, à Saint-Jérôme, il est bon de noter que ce n'est en somme qu'une réorganisation, nous fait remarquer le président honoraire de la Chambre de Commerce Senior, M. J.-W. Cyr. A l'automne de 1935, M. Cyr, alors Shérif du district judiciaire, fonda la section cadette de la Chambre de Commerce locale qu'il avait d'ailleurs reconstituée en 1927, car elle ne fonctionnait pas depuis environ quinze ans.

Cette Chambre de Commerce des Jeunes, fondée en 1935 eut un règne assez éphémère car en décembre 1936, elle discontinua ses activités. Le premier président fut M. Guy Michaud et le secrétaire, M. Albert Cadieux.

Engagement des employés municipaux

Le Comité du Conseil Municipal ayant rencontré les directeurs de l'Union des Employés Municipaux ainsi que les chefs de départements et les employés des bureaux de l'Hôtel-de-Ville, on discuta de part et d'autre les requêtes concernant l'ajustement des salaires ; après maintes suggestions on en vint à l'entente de recommander l'engagement officiel de tous les employés actuels et de stabiliser les salaires avec les augmentations suggérées à partir du 1er janvier 1944.

Quant aux constables Noé Beauchamp et Emile Beaulieu, ils ont été réengagés au même salaire qu'auparavant, mais ils ne seront pas tenus de se rendre aux incendies, ni astreints au travail régulier des autres membres du département de la police et des pompiers de notre ville.

Décès de Mme J.-B. Metthé

Nous annonçons le décès de madame veuve Jean-Baptiste Metthé, née Sophranie Quenneville, à l'âge de 72 ans et quelques mois. Madame Metthé qui était sous les soins d'un médecin depuis quelques mois a probablement eu un étourdissement et est tombée sur le parquet se fracturant un bras et une hanche, transportée à l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc, à Montréal, elle ne survécut que quelques heures à ce déplorable accident. Ses funérailles eurent lieu en l'église paroissiale de notre ville, le vendredi 21 janvier dernier.

La regrettée disparue laisse pour la pleurer quatre enfants, dont un fils, Roméo et trois filles : Yvonne, Bernadette, Emilienne, (madame Dulong, de Saint-Jérôme), un frère M. Odessa Quenneville, de Saint-Jérôme.

Nos profondes sympathies à la famille.

Incendie

Le dimanche 16 janvier dernier un incendie se déclara vers 3 heures A.M. dans un hangar à l'arrière du domicile du lieutenant Paul Leclaire, 259 ave Parent, à S.-Jérôme. Des cendres chaudes furent la cause de cet incendie qui causa pour \$300. de dommages.

En visite

Le capitaine Fernand Taillon, fils de Mme veuve Jacques Taillon, de Saint-Jérôme, a passé quelques jours dans sa famille, après un séjour d'un an en garnison à Terrebonne.

Première défaite du club Alf. Langlois

Dimanche dernier, le club Alf. Langlois Jr rendait visite au club Ste-Agathe lors de l'inauguration de l'arena de Sainte-Agathe, et subissait sa première défaite depuis sa fondation, soit près de deux ans, devant plus de 200 personnes qui furent mises sur le qui-vive du commencement à la fin. A cette occasion, M. Liboiron, maire de Sainte-Agathe fit un petit discours, après quoi il mit la rondelle au jeu. Liboiron du Sainte-Agathe, se signala, en comptant trois buts de même que Lortie gardien de buts qui fit des arrêts merveilleux. Pour le Alf. Langlois, Brosseau, Dussault et Alarie se signalèrent le plus.

Première période

Le jeu commença à toute vitesse, le Sainte-Agathe ne prit pas de temps à prendre le devant lorsque (Pepper) Martin, prit Dussault en défaut sur des passes de Liboiron et Massé. Dix secondes plus tard, le Sainte-Agathe comptait de nouveau pour porter le compte à 2 à 0, ce fut Liboiron qui compta. Le Alf. Langlois fit de belles montées mais ne parvint pas à déjouer les défenses et le gardien de buts. La période se termina, et le compte resta 2 à 0 pour Sainte-Agathe.

Deuxième période

Dans ce deuxième engagement les joueurs ne parurent pas fatigués du premier engagement car ils transportaient la rondelle d'un bout à l'autre de la patinoire à une allure foudroyante sans toutefois réussir à compter. Onze minutes s'étaient écoulées quand le Ste-Agathe compta son troisième point, ce fut Liboiron sur ces passes de Martin et Boivin. Ce n'est qu'après avoir bataillé pendant trente minutes que le Alf. Langlois parvint à compter, Brosseau fut le compteur et Lachance recut un assist. Beaulieu du Alf. Langlois vint bien près de compter, mais le gardien de buts du Sainte-Agathe fut à la hauteur de la situation. Période terminée, compte : 3 à 1 pour Sainte-Agathe.

Troisième période

Le troisième engagement fut très rapide encore et quatre points furent comptés. Alarie du Alf. Langlois compta après cinq minutes de jeu, Labelle eut l'assist. Quatre minutes plus tard Ste-Agathe comptait encore une fois quand Liboiron compta son troisième point sur des passes de Martin et Massé. Sainte-Agathe compta son pointage sept minutes avant la fin, c'est Vanier qui compta, Pellerin y alla d'un assist. Le Alf. Langlois déclencha une furieuse attaque et réussit à compter leur dernier point quatre minutes avant la fin, ce fut Alarie qui compta sur un bel effort individuel. Compte final : Sainte-Agathe 5, Alf. Langlois 3.

Guy Alarie, sec.

Le tirage des Chevaliers de Colomb

Le billet gagnant au tirage organisé par les Chevaliers de Colomb, a été le numéro 105, appartenant au soldat René Trotter, 711, rue Saint-Georges, à Saint-Jérôme. Des effets d'épicerie pour une valeur de \$35.00 était le gros lot offert à ce tirage au bénéfice des œuvres de charité des Chevaliers de Colomb.

Naissance

M. et madame Léandre Prévost, née Claire Cardin, font part de la naissance de leur fille née le 4 janvier 1944 et baptisée à l'Hôpital-Notre-Dame sous les prénoms de Marie-Louise-Hermine-Michèle ; le parrain était M. Charles Cardin, et la marraine madame Jules-Edouard Prévost, de Saint-Jérôme, grands parents de l'enfant.

Décès d'une religieuse

C'est avec un profond regret que nous annonçons le décès survenu jeudi matin, au Mont-Sainte-Anne, de révérende Soeur Marie-Vitalien, des Soeurs de Sainte-Anne, de Lachine. Cette dévouée religieuse qui vint de disparaître à l'âge de 74 ans, était née Joséphine Marleau, et par conséquent la sœur du docteur L.-P. Marleau, qui pratiqua sa profession durant de nombreuses années en notre ville.

Révérende Soeur Marie-Vitalien, était bien connue à Saint-Jérôme où elle fut institutrice au Pensionnat des Saints-Anges durant quelques vingt ans, puis Econome et finalement Supérieure pour un terme de neuf années. Les anciennes élèves du Pensionnat qui ont bénéficiées de son inlassable dévouement se joindront à nous pour offrir à son frère le docteur Marleau, ainsi qu'à la Communauté des Soeurs de Sainte-Anne, l'expression de nos profondes condoléances.

Les funérailles de révérende Soeur Marie-Vitalien auront lieu au Mont-Sainte-Anne, le samedi 22 janvier 1944, à 8.30 heures du matin. Toutes les amies et les anciennes élèves sont cordialement invitées à assister aux obsèques de la regrettée disparue.

Mutations

Avis des mutations enregistrées en la paroisse de S.-Jérôme, en décembre 1943.

1er décembre — Une vente par Albert Edward Paterson à Mabel Marshall, épouse de Robert-A.-E. Martin, regue, le 6 novembre 1943, de partie du No 348 paroisse S.-Jérôme. Enregistrée sous No 133508.

1er décembre — Une vente par Raoul Grand-Maison à Hormidas Clément, regue, le 8 novembre 1943, lo. du No 542 paroisse S.-Jérôme. 2o. du No 543 paroisse S.-Jérôme. Enregistrée sous No 133509.

Une nomination



Georges Lavarière

La Compagnie d'assurance-vie Great-West a le plaisir d'annoncer à ses assurés des comités Terrebonne, Lava et Deux-Montagnes qu'elle vient de nommer un représentant dans ce territoire dans la personne de M. Georges Lavarière, domicilié à 183, Brière, Saint-Jérôme.

M. Lavarière est bien qualifié pour fournir un service parfait d'assurance-vie, accidents et maladie, ayant déjà à son crédit quinze années d'expérience dans cette carrière. Il servira donc d'intermédiaire entre la Compagnie, ses assurés et le public en général.

Assurance-vie
Rentes Viagères

Assurance Accidents et
Maladie

THE GREAT-WEST LIFE
ASSURANCE CO.

Attention Attention

FILLES OU FEMMES DEMANDEES
DANS UNE INDUSTRIE DE CAOUTCHOUC
DU COMTE

Aucune expérience requise — Travail facile
Bons salaires — Boni de vie chère en plein
Vacances payées

S.V.P. vous adresser immédiatement

Bureau d'Assurance-chômage
301, rue Labelle, Saint-Jérôme
Réferez à l'ordre no A 2751.

Apportez cette annonce

PHARMACIE WILFRID PRUD'HOMME

Successeur de Oscar Landry
La pharmacie la mieux assortie du district
Chocolats Laura Secord
Ordonnances de Messieurs les Médecins
remplies avec soin
Produits REXALL
Agence des Produits de Beauté
'Mireille', 'Harriett', 'Hubbard', 'Ayer'
Commandes postales exécutées avec soin
Service rapide de deux messagers
Téléphones : 558 et 559
341, rue Saint-Georges Saint-Jérôme
Voisin du marché